2022 CAHIER DU LABEL EURALENS

Chaque année, le Label soutient des projets qui incarnent la **transition écologique et sociale** du territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois. Les projets labellisés rejoignent la communauté des acteurs engagés et se voient offrir une **visibilité accrue** et un **accompagnement sur mesure.**

Pôle Métropolitain de l'Artois
Réinventons-nous

PUBLICATION ANNUELLE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

Adresse :
Pôle Métropolitain de l'Artois - Maison Syndicale des mineurs
30/32 rue Casimir Beugnet
62300 LENS
03 21 20 50 46
polemetropolitainartois.fr

—

Directeur de la publication : Alain Bavay

—

Responsable de la rédaction : Benoît Brocq

—

Coordination éditoriale : Lucy Bizet

—

Équipe de rédaction : Lucy Bizet, Frédéric Boizumault, Benoît Brocq, Déborah Chauvet, Côme De La Gorce, Frédéric Fiatte, Alexandra Huynh-Lenhardt, Gilles Huchette, Sonia Maciejewski, Olivier Marlière, Erwan Roncin, Élodie Sénéchal, Jean-Louis Subileau

—

Impression : ETHAP - tirage à 2000 exemplaires (juin 2023)

—

Remerciements : À l'ensemble des porteurs de projets qui ont participé au processus d'instruction, aux partenaires qui ont permis l'organisation de la vague de labellisation et la publication de ce Cahier du Label 2022 : Louvre Lens Vallée, le CD2E, le Lycée Voltaire, les experts du Cercle de qualité (Bruno Lajara, Bernard Masset, Jean-Louis Subileau, Florence Lipsky, Véronique Claessens, Caroline Marache).
Aux lycées impliqués dans le comité lycéen et leurs élèves : le Lycée Malraux de Béthune, le Lycée Senez d'Hénin- Beaumont, le Lycée Condorcet à Lens, le Lycée Jean-Bertin à Bruay-La-Buissière, le Lycée La Peupleraie à Sallaumines, le Lycée Hennebique à Liévin.

À l'équipe du Pôle Métropolitain de l'Artois (Lucy Bizet, Frédéric Boizumault, Benoît Brocq, Côme De La Gorce, Céline Dozière, Gilles Huchette, Sonia Maciejewski, Olivier Marlière, Carole Segard, Elodie Sénéchal) et à son groupement d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : Une Fabrique de la Ville et Res publica.

—

Photo de couverture : Lagunages de Harnes - Chaîne des parcs © Pidz

—

Conception graphique : Agence TIGREBLANC

Sébastien Jarry ©

Alain Bavay *à la plénière de clôture de l'Agora de l'écotransition, au Parc d'Olhain, le 1er juillet 2021*

L'année 2022 a représenté une année charnière pour le Pôle Métropolitain de l'Artois, qui a intégré les collaborateurs et les outils d'Euralens à son fonctionnement. L'objectif était le suivant : rassembler les énergies et les moyens afin d'amplifier nos actions au service du développement du territoire. Défi réussi au regard du foisonnement d'initiatives entreprises au cours de cette année par le Pôle Métropolitain grâce à l'implication de ses membres : la création du site investinartois.fr, la réactivation des cycles de travaux annuels du Cercle de qualité avec le sujet de la mutation du système productif, l'implication de la jeunesse du territoire dans la démarche "Mon avenir en Artois", trois éditions du Grand forum qui ont rassemblé chaque fois plus de 100 personnes, et une vague de labellisation qui a permis de distinguer huit projets exemplaires et prometteurs.

Après le cycle de travail de la Turbine de l'écotransition et la rédaction d'un "chapeau commun" au Contrat de relance et de transition écologique des trois agglomérations membres du Pôle Métropolitain de l'Artois - deux exercices menés au cours de l'année 2021 -, l'écotransition a été inscrite comme fil rouge de développement du territoire. Le défi du Pôle Métropolitain de l'Artois en 2022 était donc de passer à la mise en œuvre concrète de cette volonté affirmée.

Cette première vague de labellisation sous la bannière du Pôle Métropolitain de l'Artois est la démonstration, par le concret des projets, du dynamisme et de la volonté collective qui animent le territoire sur les sujets de la transition écologique et sociale et des défis qui se trouvent devant nous pour la réussir : de la forêt urbaine de Lens, formidable opération de végétalisation urbaine, à la plateforme technologique Tech3E dédiée à l'éco-efficacité des procédés industriels, en passant par le Garage solidaire de Courrières, initiative fondamentalement inclusive.

Le Label Euralens fut une formidable invention qui a permis d'incarner et d'accélérer le renouveau du territoire lié à l'arrivée du Louvre-Lens. Le défi de la transition en Artois exige une mobilisation et un encouragement de toutes ses forces vives, et la méthode du Label forgée pendant 10 ans est pour cela un outil précieux. Il fédère et valorise les projets, preuves concrètes d'un territoire engagé pour son renouveau et qui porte, dans son évolution, les valeurs d'inclusion sociale, d'hospitalité, et de résilience, chères à l'histoire de l'Artois.

Alain Bavay,
Président du Pôle Métropolitain de l'Artois

Sylvain Robert, Président de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, maire de Lens et délégué du Président du Pôle Métropolitain de l'Artois au Grand forum et au Label Euralens et Jean-François Caron, ancien maire de Loos-en-Gohelle, ancien secrétaire général de l'association Euralens, nous ont livré leur bilan et leurs perspectives d'avenir pour le dispositif de labellisation lors d'entretiens dédiés qui se sont respectivement déroulés les 16 et 24 mars 2023.

À sa création en 2012, le Label Euralens avait pour objectif d'insuffler une culture de l'initiative et de faire émerger progressivement un réseau d'acteurs impliqués dans la mutation de notre territoire, le pari est-il réussi ?

Jean-François Caron : *"Notre territoire minier était administré par les houillères. Il est resté une forme de culture de l'encadrement, de soumission, de respect d'un cadre très collectif. Il y a ici, c'est frappant, une puissance du collectif qu'il n'y a pas ailleurs. Mais cette force du collectif peut tuer la capacité d'initiative individuelle. Tous ces éléments-là font que la culture d'initiative dans notre territoire était très faible. Lorsque nous avons créé l'association Euralens avec Daniel Percheron, une action qui permette l'émergence de regards et d'acteurs nouveaux s'est révélée nécessaire pour renforcer ce que je définis comme "la puissance publique", c'est-à-dire une action coordonnée, impliquant les acteurs publics (collectivités et État) et les acteurs de terrain en un sens positif pour le territoire. C'est dans ce but que nous avons travaillé ensemble sur le Label. L'objectif était d'identifier les porteurs d'initiatives, qui poussent pour sortir de la marginalité, mettre les projecteurs sur eux afin de leur apporter une reconnaissance, tout en fournissant une ingénierie de projets, des conseils experts.*

Dix ans après, lorsque l'on regarde le nombre de projets labellisés, le résultat a été atteint et il s'est constitué un réseau de belles dynamiques, et de gens qui ont entrepris et qui ont réussi."

Sylvain Robert : *"L'impact d'Euralens a été de pouvoir **fédérer un territoire qui ne se parlait pas, autour d'une trajectoire commune**. Le Label Euralens parle d'histoires humaines, amène aux porteurs de projets de la notoriété, de la visibilité, a pu susciter des financements. Le plus au départ, c'est de dire "je participe au développement d'un territoire, j'en fais partie, j'en suis l'un des éléments, au même titre que le Louvre-Lens". L'essence même de la dynamique qui était celle d'Euralens, c'est l'échange. Ces espaces d'échanges existent sur le territoire à travers le Label, mais aussi avec les "forums", ces lieux plus ou moins informels qui permettent la discussion, et qui contribuent à faire que chacun se sente comme un participant au développement du territoire."*

Après 10 ans d'existence du Label, de votre point de vue, quelles sont les réussites et au contraire, quelles sont les marges de progression devant nous ?

JFC : *"Justement, la plus-value du forum Euralens c'est l'émergence d'un "grand Lens" au sein du Bassin minier. C'est un endroit où l'on va décloisonner, parler avec d'autres, confronter les points de vue. Où l'on va s'entraider et agir ensemble. Où l'on va apporter une reconnaissance à ces gens, c'est-à-dire **les mettre sur le devant de la scène pour qu'ils aient un statut d'acteur du territoire**. La diversité des initiatives réalisées parmi les nombreux projets labellisés montre comment s'est opéré un changement d'image. Pour ce territoire, l'imaginaire du développement ce sont des usines, des ouvriers, cela renvoie à une*

image très tayloriste ou fordiste du travail. L'arrivée du Louvre dit "non, on peut être tout à la fois un acteur de la culture, un acteur économique, un acteur de développement". Le Label révèle cela. Ce qu'a aussi permis Euralens, grâce à la labellisation, c'est de ***faire apparaître de nombreux petits projets qui créent de la valeur ajoutée et de l'emploi*** *et qui ne sont pas forcément dans les codes de l'industrie ou même des TPE/PME où on l'entend au sens classique. Ce sont tous des projets originaux qui montrent une autre facette du développement. C'est aussi un résultat du Label Euralens et un point d'appui."*

SR : *"****Le Label permet de passer plus rapidement à la concrétisation.*** *Quand un projet dépose un dossier de demande de subvention auprès de la Région ou d'autres financeurs, et qu'il est labellisé, il est déjà identifié. Le travail d'analyse du projet mené pendant l'instruction, notamment par les experts du Cercle de qualité, les partenaires territoriaux, et les AMO du Pôle Métropolitain de l'Artois (Une Fabrique de la Ville, Res publica), garantit leur qualité technique, leur faisabilité et leur pertinence à l'échelle métropolitaine.*
Parmi les marges de progression, le PMA doit contribuer à mieux faire remonter le retour d'expérience de ceux qui ont été labellisés. En tant qu'ambassadeurs du Label, ils ont une expérience à partager."

Les méthodes de mise en récit sont particulièrement précieuses pour valoriser l'écriture collective de l'histoire contemporaine de notre territoire. En quoi le Label est-il l'un des outils à la disposition du Pôle Métropolitain de l'Artois pour appuyer la mise en récit ?

JFC : *"Le Label garantit une certaine cohérence. Tous les projets labellisés apportent une réponse à la question suivante : "En quoi s'inscrivent-ils dans une approche globale de transition ?" Cela signifie qu'en 10 ans, la transition est entrée dans tous les projets. C'est notre argumentaire pour faire la preuve qu'on a réussi à développer des secteurs entiers. Nous battons en brèche cette image de territoire post-industriel.*

Aujourd'hui, les initiatives germent sur tout le territoire, dans des registres différents. Dans 10 ans, on pourra dire qu'Euralens et maintenant le PMA ont amené une véritable culture du projet. On est passé du stade de la jeune pousse à celui de la récolte. Je dis souvent que ***le développement durable, c'est rendre visible l'invisible****. C'est aussi l'un des enjeux du Label. Mettre en valeur les résultats avec des éclairages multiples, montrer que le développement produit va beaucoup plus loin et est beaucoup plus intéressant que dans son modèle originel."*

© Pôle Métropolitain de l'Artois

Sylvain Robert*,*
Président de la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, maire de Lens et Délégué au Président du Pôle Métropolitain de l'Artois

SR : *“Il y a des projets très différents. Certains n’ont pas de besoin particulier mais ils se retrouvent dans la “vitrine” du Label Euralens parce qu’ils ont la capacité de valoriser les autres projets. C’est cette imbrication qui donne une identité différente au territoire.*

Mais, encore une fois, comment tous ces porteurs d’initiatives se sont-ils connus ? Par la dynamique qu’apporte Euralens, par ses Grands forums, par ses forums thématiques… Certains ne se parlaient pas, ils ne se connaissaient pas avant de déposer un dossier de candidature au Label. Ils ont travaillé ensemble, participé à des réunions, peu à peu pris conscience que le territoire a évolué et ils en parlent différemment aujourd’hui.

Le Label Euralens ce sont 10 ans d’histoire qui se conjugue avec les marqueurs du territoire, comme le Louvre-Lens, avec les événements réalisés par l’Association, tel que l’opération Odyssée qui a fédéré en 2019 un public varié et donné une certaine reconnaissance, puis enfin avec la création du Pôle Métropolitain de l’Artois. ***C’est aussi ça le changement d’image****. On n’en serait peut-être pas là aujourd’hui en termes de visibilité, d’attractivité et de notoriété si on n’avait pas eu cette démarche.”*

Dès sa création, il a été établi que le Label devait avoir une démarche réflexive permettant l’évolution du dispositif, pour mieux incarner la transition écologique. Notre ambition à partir de 2022 est de mieux accompagner les projets qui massifient les transitions sur le territoire : comment imaginez-vous le Label dans 5 à 10 ans ?

JFC : *“Je pense que* ***la transition écologique et sociale n’est plus une option*** *et que tout le monde est obligé de la prendre en compte. Nous sommes l’archétype d’un modèle prédateur qui n’est plus durable, qui a consommé le territoire, les hommes, qui a laissé des séquelles, de la pauvreté. Mais* ***nous sommes particulièrement bien placés pour tracer une nouvelle voie*** *et pour montrer qu’autre chose est possible.*
Loos-en-Gohelle en est un exemple et il y a plein d’autres stratégies : la reconquête des terrils et des cavaliers des Houillères, la transformation des cités minières, etc. Il y a des choses à montrer sur la transformation territoriale et c’est le rôle des voyages apprenants : apprendre à voir, donner à comprendre, mettre en valeur tout ce qui bouge, que ce soient des initiatives publiques comme la Chaîne des parcs ou celles d’acteurs privés.”

Loos-en-Gohelle ©

Jean-françois Caron*,*
ancien maire de Loos-en-Gohelle

SR : *“Pour moi le Label doit poursuivre sa mission d’accompagnement, grâce notamment au Cercle de qualité.* ***S’appuyer sur les experts pour voir comment on peut concrétiser une initiative, quels que soient sa taille et les moyens dont on dispose****. Donner les mêmes chances à tous les projets car celui d’un lycée ou d’une association participe autant à l’évolution et au changement du territoire que celui mené par une collectivité. C’est dire au porteur : “tu es labellisé, ça t’ouvre des possibilités d’ingénierie et de financement. On prend ton dossier à bras le corps et on va chercher des subventions pour toi, ou on va t’aider à franchir une étape.* ***Ton sujet c’est le nôtre maintenant.****”*

Réunion du comité des financeurs, le 12 avril 2023 à Lens

© Gilles Huchette - Pôle Métropolitain de l’Artois

Décrocher des financements nationaux, régionaux, européens nécessite une connaissance des dispositifs qui parfois peut manquer aux porteurs de projet. Le Pôle Métropolitain de l’Artois souhaite renforcer les opportunités pour ses projets de bénéficier d’un accompagnement financier, en lien notamment avec l’évolution de l’offre de services du Label Euralens comme un facilitateur d’accès aux dispositifs de subventions.

Comment ?

En mutualisant les forces en présence sur le territoire, avec ses partenaires et en premier lieu les communautés d’agglomération, pour opérer une veille collective sur les différents dispositifs disponibles, décrypter leur fonctionnement et faire naître des opportunités pour le territoire, de bénéficier d’aides financières pour le développement de ses projets exemplaires et prometteurs.

SOMMAIRE

01.

10 ANS DE LABEL POUR DES PROJETS D'EXCELLENCE

02.

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS : SES OUTILS, SES ACTUS

Le Pôle Métropolitain de l'Artois, c'est quoi ? 16
Les outils au service du territoire 17
Les actualités du Pôle Métropolitain de l'Artois 19

03.

LE FONCTIONNEMENT DU LABEL EURALENS

Le Label Euralens au service de la transition écologique et sociale du territoire 24
Le mode d'emploi du Label Euralens 26

04.

LES NOUVELLES DE LA COMMUNAUTÉ DU LABEL

Chaîne des parcs 30
Ville écoresponsable 31
Économie et formation 32
Projets sociaux et solidaires 33

05.

LA PROMOTION 2022 DU LABEL EURALENS

Les projets labellisés

Tech3E, Université d'Artois 36

La Forêt urbaine de Lens, Ville de Lens et EPF Hauts-de-France 42

Mine de soleil, Ville de Loos-en-Gohelle et SAS Mine de Soleil 48

La cuisine centrale de Liévin, Ville de Liévin et CALL 54

Le bâtiment multi-activités Suzanne Lacore, Ville de Grenay 60

Les projets nominés

La Pépinière d'Initiatives et d'Activités Créatrices (PIAC), Association Mille et un commerces 66

L'Écocité du 8, Ville de Loison-sous-Lens 72

Le Garage solidaire de l'AFEJI et son pôle dédié "AFEJI Mobilités Service", AFEJI Hauts-de-France 78

Aménagements des abords du Louvre-Lens rue Paul Bert,
réalisés par Michel Desvigne dans le cadre du plan Euralens centralité

2022 CAHIER DU LABEL EURALENS

© Sébastien Jarry

01

10 ans de Label
pour des projets d'excellence

2009

Naissance d'Euralens : fédérer toutes les énergies du territoire pour construire une stratégie de développement intégrée tirant partie de l'implantation du Louvre-Lens. Président : Daniel Percheron. Délégué général : Bernard Masset. Périmètre d'action : les 2 communautés d'agglomération de Lens-Liévin et de Hénin-Carvin.

© Louvre Lens Vallée

Louvre Lens Vallée - Lens

2013

1er forum thématique sur "les projets urbains éco-responsables" : production d'une grille d'analyse des initiatives d'écoquartiers et de rénovation de cités minières candidates au Label Euralens **• 26 projets labellisés**

2011

Premier appel à candidature des projets du territoire pour l'obtention du Label Euralens. Lancement par le Président Percheron de l'idée de concevoir "un grand projet paysager permettant d'étendre le principe d'Archipel vert à une plus large échelle" qui deviendra la **Chaîne des parcs**.

© Euralens

Cabane Le Voyeur, Parc des Îles - Hénin-Beaumont

2015

Forum "Économie & formation" : 10 propositions pour relever le défi de l'emploi **•** Adoption du **1er schéma stratégique Chaîne des parcs • 9 projets labellisés**

© Pidz

Chaîne des parcs - Harnes

09 — 10 — 11 — 12 — 13 — 14 — 15

© Sébastien Jarry

Odyssée colombophile - Lens

2010

Adoption des **7 propositions pour un développement économique durable autour du Louvre-Lens** (rapport de la Commission Pétonnet-David). Lancement d'une consultation pour définir le **"plan directeur Euralens centralité"** (Michel Desvigne et Christian de Portzamparc). Début de **la transformation urbaine et paysagère** avec la conception des espaces publics autour du Louvre-Lens.

2014

À l'occasion des **5 ans d'Euralens**, Michel Desvigne dessine les premiers contours de la **Chaîne des parcs** à travers un Schéma stratégique **• 11 projets labellisés**

© Jean Michel André

Cité des Électriciens - Bruay-La-Buissière

2012

Début de l'**instruction des premiers projets candidats au Label Euralens :** 26 projets candidats sont analysés par le Comité technique des partenaires et le Comité d'expertise selon 7 critères déterminés en AG* **•** Élargissement du périmètre d'action d'Euralens à la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay (Artois Comm).

© Pidz

Parc de la Glissoire - Avion

** 1. la cohérence territoriale d'Euralens et son appropriation par les habitants 2. le développement durable 3. l'excellence architecturale, urbaine et paysagère 4. le respect et la mise en valeur du patrimoine 5. associer les habitants et les acteurs du territoire à la démarche de projet 6. concourir au développement économique du territoire 7. présenter un caractère innovant et exemplaire.*

2021

Renouvellement du Cercle de qualité : introduction de ses nouveaux membres et présentation de ses axes de travail à Louvre Lens Vallée en juillet 2021. Lancement du Label Euralens dans son format renouvelé • **7 nouveaux projets labellisés**

© Pidz

Trail des Pyramides Noires - Oignies

2019

Atelier Projet Urbain 2019 : 9 projets labellisés présentés au colloque international organisé par Euralens au Louvre-Lens • **Le Parlement intempestif du Label :** bilan participatif du Label avec le POLAU réunissant acteurs locaux, porteurs d'initiatives labellisées et institutionnels.

© CAHC

Le Métaphone®, 9-9 bis - Oignies

2017

Présentation du Label à Bâle, à la demande du ministère, avec l'équipe de l'IBA Bâle pour inspirer les démarches de développement territorial de Bordeaux, Nantes, Alzette Belval. • Forum "Énergie" : **7 projets labellisés** pour illustrer le défi de la transition énergétique du territoire du PMA.

© Pidz

Le Bus-Piscine - Gosnay

16 17 18 19 20 21 22

2018

Lancement d'une **identité visuelle et d'une signalétique commune pour la Chaîne des parcs** et actualisation de son schéma stratégique • **4 projets labellisés**

2020

Renouvellement du Label Euralens : à l'issue d'un bilan participatif du dispositif, **5 objectifs à mettre en œuvre pour une évolution du Label** adaptée aux défis du territoire : un accompagnement plus ciblé des projets, une meilleure association des citoyens, une articulation du Label avec les dispositifs de financement et une convergence des outils d'Euralens avec les ambitions du Pôle Métropolitain.

2022

Intégration d'Euralens et de ses outils (Cercle de qualité, Label, Grand forum) **au Pôle Métropolitain de l'Artois** • Lancement d'un cycle de travail du Cercle de qualité sur la **mutation des systèmes productifs du territoire** • **8 projets labellisés** démonstrateurs des stratégies métropolitaines pour la transition écologique et sociale du territoire.

2016

Forums "Participation des habitants" et "Culture & tourisme" : 150 personnes réunies pour formuler des préconisations en matière d'événementiel culturel et touristique • En mars 2016, le **Pôle Métropolitain de l'Artois est créé**. Son projet métropolitain, inspiré des travaux conduits par Euralens, est décliné en 3 piliers : de l'archipel noir à l'archipel vert, la métropole de la Troisième Révolution Industrielle et le développement culturel et sociétal. Il a pour objectif de conjuguer les forces et les initiatives de ses collectivités membres dans ces domaines clés • **10 projets labellisés**

© Jean-Michel André

Centre d'art Labanque - Béthune

© Pidz

Les Vignes d'Haillicourt

© Euralens

Le Grand Briquet, Parc d'Olhain - Maisnil-lès-Ruitz

2022 CAHIER DU LABEL EURALENS

© Pidz

02.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois :
ses outils, ses actus

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS, **C'EST QUOI ?**

Créé en 2016, le Pôle Métropolitain de l'Artois regroupe les trois communautés d'agglomération de Lens-Liévin, Hénin-Carvin et Béthune-Bruay Artois Lys Romane et le Département du Pas-de-Calais. Les actions du Pôle s'inscrivent sur un bassin de vie de 997 km² composé de 150 communes, 650 000 habitants, soit 10% de la population des Hauts-de-France.

Prenant la forme d'un syndicat mixte, le Pôle Métropolitain de l'Artois a pour objectif de faire converger l'action de ses membres afin d'écrire collectivement le modèle de développement du territoire métropolitain sur des actions clés :

- Les mutations économiques, fondées sur les changements économiques, énergétiques et scientifiques récents ;
- L'aménagement éco-responsable du territoire cristallisé par son adage du passage "de l'archipel noir à l'archipel vert" ;
- Le développement culturel et sociétal pour la résilience du territoire, pour et avec la population.

Pour atteindre ces objectifs, le Pôle Métropolitain de l'Artois puise sa force dans l'action collective en rassemblant et faisant dialoguer les élus du territoire. Depuis le 1er janvier 2022, cette démarche collective se voit renforcée par l'intégration de l'association Euralens, ses outils (Grand forum, Cercle de qualité, Label Euralens, Rencontres du forum) et son réseau d'acteurs (monde économique, écosystème de la formation, société civile, habitants). Créée en 2009, Euralens a accompagné le territoire de l'Artois, ses projets et ses grandes orientations stratégiques, sur des sujets stratégiques comme la Chaîne des parcs, la participation citoyenne, l'énergie, l'écotransition, la définition d'un modèle de développement à l'échelle métropolitaine, etc.

Ces travaux constituent des cadres de référence pour une transition juste, solidaire et porteuse d'opportunités permettant l'accompagnement et la reconnaissance des projets qui l'incarnent. En 2022, les deux structures, liées par une histoire commune, décident de mutualiser les atouts pour aller plus loin dans la transition du territoire.

LES OUTILS AU SERVICE DU TERRITOIRE

LE GRAND FORUM

Ces rencontres périodiques rassemblent élus, techniciens, chefs d'entreprises, membres de l'éducation nationale, d'associations, de la société civile, etc. Une pluridisciplinarité d'acteurs, tous concernés par l'avenir du territoire et qui souhaitent œuvrer de manière constructive en faveur de la transition écologique, du développement économique et du bien-être de la population. Il a pour principal objectif de favoriser la rencontre fertile entre les processus de démocratie représentative et de démocratie participative. Réunis 2 à 3 fois par an, le Grand forum constitue une plateforme d'information sur les actualités du territoire et d'échange sur de multiples enjeux. Afin d'apporter des réponses collectives et coordonnées, le Grand forum favorise la convergence des forces vives par le débat et le partage d'expériences autour d'enjeux communs.

Le Pôle Métropolitain de l'Artois prend en compte cette mobilisation intellectuelle et oriente les politiques publiques en conséquence. La force première de cette instance est la discussion, c'est un lieu où chacun se fait entendre et peut s'exprimer spontanément, quel que soit son point de vue.

—

LE CERCLE DE QUALITÉ

Coordonné pour le Pôle Métropolitain de l'Artois par Jean-Louis Subileau et les équipes d'Une Fabrique de la Ville, il réunit une vingtaine d'experts de haut niveau aux compétences plurielles et aux rayons d'action locale, nationale et internationale. Ils sont sélectionnés pour leurs expertises diversifiées : dans les domaines de l'écologie, de la culture, de l'action sociale, de la participation citoyenne, de l'architecture, de l'urbanisme, du développement économique et territorial. Grâce à leurs connaissances stratégiques et prospectives, les membres du Cercle de qualité endossent un rôle de veille et d'expertise à l'écoute du territoire.

La composition de ce collectif d'experts a aussi été pensée pour permettre le croisement de lectures ancrées au niveau local, national et international.

Les experts sont réunis tous les ans afin d'échanger sur les priorités et les grands enjeux stratégiques du territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois. Ils peuvent également être mobilisés individuellement sur des thématiques ou projets structurants mais aussi au cours du processus de labellisation (visites de terrain, rencontre des porteurs de projets, implication dans les réunions d'analyse des candidatures) et de l'accompagnement des projets.

Les membres du Cercle de qualité sont des ambassadeurs précieux, assurant la promotion du territoire de l'Artois au-delà de ses frontières.

Atelier du Cercle de qualité dans le cadre du cycle de travail sur la Mutation des systèmes productifs du territoire, à la Faculté des Sciences Jean Perrin le 5 avril 2022

LES RENCONTRES DU FORUM

Créées en 2020 à l'initiative de l'association Euralens, l'objectif des Rencontres du forum est de faire la démonstration du foisonnement d'initiatives émergentes ou en cours sur le territoire et d'accélérer leur développement. En une heure montre en main et en visioconférence, une soixantaine d'acteurs de tous horizons se réunissent pour découvrir des porteurs de projets et leurs initiatives. Ensemble, on tire de l'intelligence collective des solutions pour accélérer le développement de son projet, débloquer des situations et partager ses expériences. Donner à voir et faire avancer les belles initiatives du territoire par la force du collectif : c'est la promesse des Rencontres du forum.

***4ème édition des Rencontres du forum de juillet 2022, en format hybride à Euralogistic**, Dourges*

LABEL EURALENS

Depuis 10 ans, la labellisation Euralens permet de faire émerger et d'accompagner des initiatives reconnues pour leurs qualités environnementales, architecturales, sociales et culturelles. Depuis 2012, les 68 projets labellisés ont été distingués pour leur excellence, leur exemplarité et leur incarnation du dynamisme de la transition écologique et sociale. Dès sa création, le Label Euralens a eu pour objectif de contribuer à la structuration d'une vision commune et partagée par les intercommunalités membres en faisant la démonstration, par le concret des projets, des stratégies de développement d'échelle métropolitaine.

En valorisant les initiatives exemplaires et prometteuses et en accompagnant la montée en qualité des ambitions autour de ces initiatives, le Label aide à renforcer la légitimité des acteurs et leur permet d'être intégrés à une communauté d'acteurs engagés dans le développement du territoire.

Depuis création, le Label Euralens n'a eu de cesse d'évoluer afin de garantir sa cohérence avec les besoins induits par la mutation du territoire. En 2021, un premier renouvellement du dispositif a été opéré avec les partenaires du Label et les équipes d'Une Fabrique de la Ville et de Res publica, AMO du Pôle Métropolitain de l'Artois. À l'issue de l'évaluation menée en 2019 et 2020 sur ses objectifs et sur ses modalités de fonctionnement, le dispositif a été relancé en 2021. Il a conduit à la première vague de labellisation dans sa version renouvelée. L'intégration d'Euralens et de ses outils au Pôle Métropolitain de l'Artois en 2022 a permis d'engager une réflexion sur l'évolution du dispositif pour renforcer sa lisibilité auprès des partenaires et porteurs de projets, ainsi que son articulation avec les outils d'ingénierie territoriale.

LES ACTUALITÉS DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'équipe et les compétences du Pôle Métropolitain s'étendent avec l'accueil de deux nouveaux chargés de mission sur la thématique de la transition écologique. Ces nouveaux postes ont été créés pour accélérer l'action du Pôle en matière de transition écologique. Côme De La Gorce et Frédéric Boizumault ont rejoint l'équipe du Pôle Métropolitain de l'Artois, respectivement en tant que chargé de mission "Animation et mise en récit de l'écotransition" et chargé de mission "Massification des projets Climat, Air, Énergie".

L'objectif est d'une part de créer une dynamique favorable à la multiplication des projets engagés pour l'écotransition du territoire, en assurant leur promotion et en évaluant l'efficacité du programme d'actions piloté par le Pôle. D'autre part, il s'agit d'aider chaque collectivité à développer des actions de production d'énergie renouvelable, d'emploi d'éco-matériaux (construction, rénovation) et à favoriser le déploiement de réseaux de chaleur.

Ces actions se concrétisent par l'organisation d'une opération collective de solarisation photovoltaïque du patrimoine des communes, et autour de la reprise des "Rencontres du forum" afin d'animer la communauté des acteurs de la transition écologique sur le territoire.

Frédéric Boizumault,
Chargé de mission massification des projets Climat, Air, Énergie

Côme De La Gorce,
Chargé de mission animation et mise en récit de l'écotransition

© Jean-Michel André

© Sébastien Jarny

Lancement du Parc d'innovation de l'Artois, le 13 avril 2023 *à la Faculté des Sciences Jean Perrin de Lens*

ATTRACTIVITÉ, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, INNOVATION ET EMPLOI

Les enjeux liés au développement économique sont au cœur des préoccupations du Pôle Métropolitain de l'Artois et reposent sur plusieurs axes stratégiques allant de la réflexion sur les mutations des modèles économiques au portage du Parc d'innovation de l'Artois en passant par le développement d'une vallée de l'électromobilité. En 2023, le Pôle Métropolitain a notamment participé au lancement de ce "Parc d'innovation" reconnu par la Région Hauts-de-France. Il est accueilli dans trois sites totems situés sur chacune des trois agglomérations partenaires et a pour objectif de développer une offre de service permettant d'accueillir et d'accompagner les projets d'innovation (création, accélération, développement).

Une mission de prospection économique sur la filière électromobilité pour le territoire a également été engagée en janvier 2023 dans le contexte de l'implantation de l'Automotive Cells Compagny (ACC), toute première gigafactory de batteries pour véhicules électriques à Billy-Berclau.

CERCLE DE QUALITÉ :
CYCLE DE TRAVAIL SUR LES MUTATIONS DU SYSTÈME PRODUCTIF

Le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois voit se multiplier les implantations industrielles. Dans le même temps, des bouleversements interviennent autant dans les approches que dans les outils de l'aménagement du territoire, en réponse à l'urgence de la transition écologique, à l'impératif de sobriété des ressources et aux changements technologiques, économiques et sociétaux. Le Pôle a donc défini la thématique de "la mutation des systèmes productifs" comme fil rouge des réflexions sur les travaux du Cercle de qualité et de ses partenaires au cours de la période 2022-2023. Il a été proposé que les experts l'abordent sous l'angle transversal de "l'hospitalité du territoire à l'industrie".

Ce cycle de réflexion, mené sous la direction scientifique de Pierre Veltz et coordonné par Jean-Louis Subileau et les équipes d'Une Fabrique de la Ville et de Res publica (Assistances à Maîtrise d'Ouvrage du Pôle), s'appuie sur les expertises et expériences particulières des membres du Cercle de qualité. Il s'approprie également les travaux de l'Agence d'Urbanisme de l'Artois. Il est conduit en relation avec les services concernés des communautés d'agglomération, de la Région chef de file pour le développement économique, du Rectorat et de l'État.

Atelier Mon Avenir en Artois organisé le 28 février 2023 au Stade Bollaert-Delelis

Implication de la jeunesse dans les réflexions du Cercle de qualité

Cette année, le Pôle Métropolitain de l'Artois a souhaité intégrer les jeunesses du territoire dans les travaux menés par les membres du Cercle de qualité afin d'enrichir leurs réflexions et de recueillir les attentes et les besoins de ces parties prenantes directement concernées par les sujets débattus. Pour ce faire, une grande enquête a été lancée obtenant plus de 1 000 réponses de jeunes âgés de 15 à 25 ans aux profils diversifiés. Ce travail, encadré par le cabinet Res publica, a permis de saisir leurs représentations du territoire, de l'avenir et de la filière industrielle. Les résultats de cette enquête ont été analysés et approfondis à l'occasion d'une journée d'atelier le 28 février au stade Bollaert-Delelis qui a permis à 70 jeunes de dialoguer avec des acteurs socio-économiques du territoire pour une expérience concrète de démocratie.

Galerie Showroom de l'innovation, inauguration de la dynamique Innov in Artois, le 13 avril
à la Faculté des Sciences Jean-Perrin, Lens

2022 CAHIER DU LABEL EURALENS

© Sébastien Jarry

03.

Le fonctionnement du **Label Euralens**

LE LABEL EURALENS AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE DU TERRITOIRE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AU CŒUR DU MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

Canicules et records de température à répétition, déficit hydrique, incendies destructeurs… Chaque année, nous touchons un peu plus du doigt les effets néfastes du changement climatique.
Les Hauts-de-France sont la région française la plus vulnérable aux conséquences du dérèglement climatique selon une étude menée par la société XDI, spécialisée dans l'analyse de risques [1].
Le Pôle Métropolitain de l'Artois est particulièrement exposé aux dérèglements climatiques. L'indice d'exposition des populations aux risques météo-sensibles [2] y est parmi les plus élevés du Pas-de-Calais. Cela s'explique par la très forte urbanisation de notre territoire, par la présence importante d'industries manufacturières et par la dépendance aux modes de transport carbonés.

Conscients de l'impératif de changer en profondeur nos systèmes de production, de consommation et nos modes de vie, les élus du Pôle Métropolitain ont fait de l'écotransition le cheval de bataille du territoire [3]. Cette ambition s'exprime dans la volonté de **conduire une transition massifiée, qui mobilise l'ensemble des acteurs socio-économiques du territoire et fédère les habitants derrière un projet commun**. Alimentation, mobilités, énergie, BTP, tourisme… Dans tous les secteurs, le Pôle Métropolitain de l'Artois agit pour multiplier les projets engagés pour l'écotransition du territoire. Plus que jamais, le Label Euralens doit permettre d'accompagner et de valoriser les projets qui contribuent à la mise en œuvre de cet objectif.

[1] Libération, "La région Hauts-de-France est la plus menacée par le changement climatique dans l'hexagone", 20 février 2023 - [2] Résulte du croisement entre le nombre de risques naturels susceptibles d'être aggravés par les changements climatiques et la densité de population des communes - [3] Délibération cadre relative à l'écotransition, Pôle Métropolitain de l'Artois, 17 décembre 2021

—

LE RENOUVELLEMENT DU LABEL EURALENS

En 2020, à l'issue d'une année de bilan, le dispositif de labellisation avait connu une première évolution de son fonctionnement permettant d'aboutir à une série d'adaptations : **mieux cibler les candidats et en restreindre le nombre** pour accompagner davantage les projets dans l'instruction et dans l'engagement de leur mise en œuvre ; **mieux accompagner les initiatives ou projets exemplaires et prometteurs**, en cours de définition ou de montage par la création de la catégorie des "nominés" ; **impliquer les jeunesses du territoire au sein du processus de labellisation** par la création du Comité lycéen ; favoriser le croisement des dispositifs de financement (régionaux, européens…) avec le Label Euralens, afin d'**accentuer l'effet de levier pour le financement des projets accompagnés.**

Pour poursuivre cette démarche autour de l'évolution du Label et dans le contexte d'intégration d'Euralens au Pôle Métropolitain de l'Artois, une réflexion a été engagée sur la manière d'articuler le Label avec les orientations stratégiques du Pôle en matière de transition écologique et sociale. Cette réflexion a mené **au renouvellement des critères du Label afin de mieux identifier et instruire les projets qui contribuent à la mise en œuvre de cet objectif**.

Les projets sont évalués selon trois axes regroupant des sous-critères :

1. l'excellence de leur ambition

Pour apprécier cette excellence, les dimensions concourant à la fois à la transformation écologique et sociale du territoire sont prises en compte, à savoir :

- l'utilisation responsable des ressources *(sobriété, réemploi, recyclage…)* ;
- la préservation et l'amélioration des milieux écologiques et de la biodiversité ;
- l'augmentation de la résilience face au changement climatique *(sensibilisation, prise en compte, adaptation)* ;
- le renforcement du lien social et des solidarités ; l'amélioration du cadre de vie *(qualité urbaine, architecturale, paysagère)* ;
- l'inscription dans le patrimoine vivant et évolutif du Bassin minier ;
- la contribution à la création d'emploi et à la mutation des systèmes productifs.

2. leur faisabilité

Pour apprécier la faisabilité, quatre aspects sont pris en compte :

- la crédibilité du plan de financement et la volonté d'engagement financier des partenaires du projet ;
- l'innovation dans les modes de gouvernance du projet et le soutien des acteurs du territoire ;
- l'association des habitants et des acteurs du territoire au projet, soit la démarche d'implication citoyenne et de participation habitante ;
- la solidité et la viabilité du modèle économique en lien avec le calendrier de projet.

3. la qualité de leur stratégie de mise en valeur et de diffusion

Pour apprécier cette stratégie, deux aspects sont pris en compte :

- la qualité de la stratégie de valorisation et des actions de communication envisagées pour rendre compréhensible le projet auprès des habitants et des personnes et structures extérieures au projet ;
- la capacité d'essaimage et de diffusion du projet à une échelle plus large.

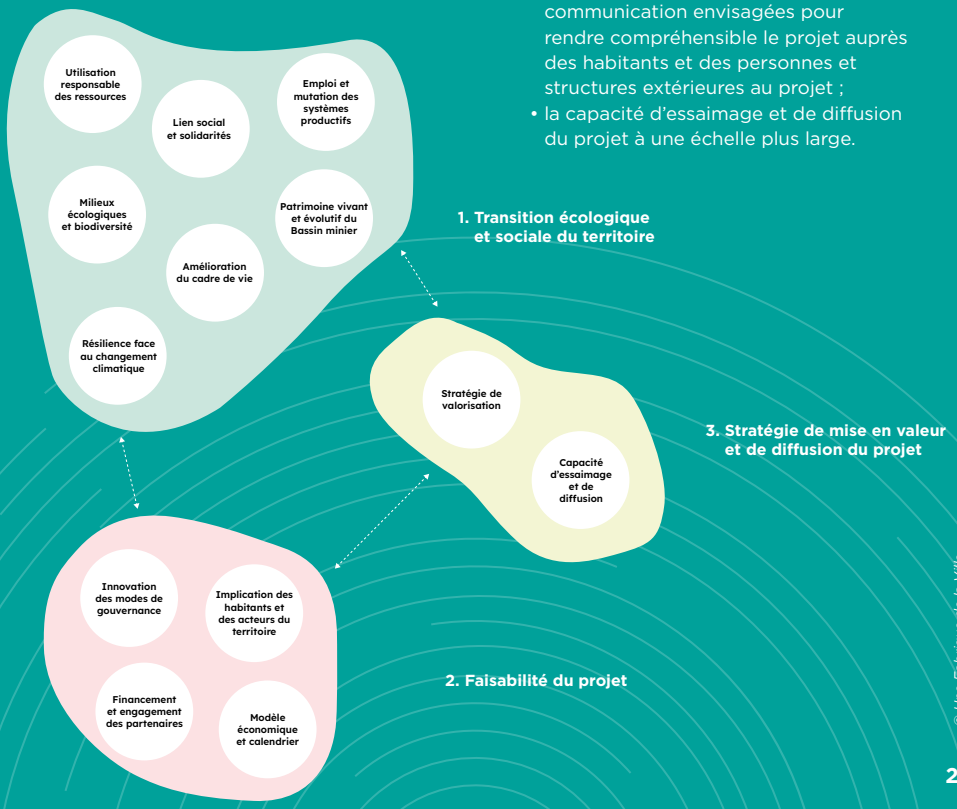

© Une Fabrique de la Ville

LE MODE D'EMPLOI DU LABEL EURALENS

Le Label **révèle et accompagne la montée en qualité des projets qui incarnent la transition écologique et sociale du territoire**, par un apport d'expertise, de communication et un soutien méthodologique.

Le processus d'instruction

À l'issue de la phase de candidature, seule une dizaine de projets est présélectionnée pour être officiellement "candidats au Label Euralens". Sont ciblés particulièrement **des projets en cours de définition requérant un accompagnement du Label Euralens pour venir à maturité et des projets entrant dans le champ des stratégies métropolitaines définies et partagées par le territoire**. L'objectif de cette présélection est d'offrir à ceux qui seront instruits une réelle plus-value dès la phase d'instruction. Toutes les candidatures n'étant pas retenues se verront bien entendu apporter une réponse et des propositions d'alternatives correspondant aux besoins exprimés dans le dossier de candidature.

Durant la phase d'instruction des candidatures, trois comités d'instruction se succèdent, afin de produire des apports variés sur les dimensions à la fois techniques et stratégiques des projets :

- **Le Comité technique des partenaires** rend un premier avis sur la faisabilité technique et financière des projets. Ce comité est constitué des représentants des partenaires institutionnels du Pôle Métropolitain de l'Artois. Pour renforcer les opportunités de financement des projets labellisés, le comité technique des partenaires se dote d'un volet ingénierie financière territoriale dont l'objectif est de mutualiser une veille sur les différents fonds existants et leur décryptage.
- **Le Comité lycéen**, véritable dispositif de démocratie participative, permet aux porteurs de projets d'échanger avec les jeunes habitants du territoire autour d'une courte présentation de leur projet. Les lycéens l'évaluent au regard de leur compréhension du projet, de sa réponse aux enjeux environnementaux et sociaux du territoire et de leur intérêt pour l'initiative. C'est un temps de dialogue où le projet peut tester la réception et l'appropriation de ses enjeux par la jeunesse du territoire.
- **Le Comité d'expertise**, composé de membres sélectionnés du Cercle de qualité, rend enfin une proposition de nomination ou de labellisation, à l'issue d'un échange avec les porteurs de projets et en ayant connaissance des avis du comité technique des partenaires et du comité lycéen. Les experts pourront être par la suite mobilisés pour soutenir et développer le projet, selon les besoins exprimés par le porteur de projet.

1 - Appel à projet élargi et formalisé
Équipe d'instruction du Label

2 - Sélection des candidatures
Équipe d'instruction du Label + Partenaires

3 - Examen technique et partenarial
Équipe d'instruction du Label + Partenaires

4 - Avis sur les projets
Partenaires + Lycéens + Experts

5 - Décision
Pôle Métropolitain de l'Artois

ATTRIBUTION | **NOMINATION** | **EN ATTENTE**

6 - Valorisation des labellisés
Appui aux nominés

© Pldz

Comité lycéen 2022 organisé le 21 octobre 2022 *à Louvre Lens Vallée*

La labellisation

À l'issue de l'instruction, le processus de labellisation distingue les projets labellisés et les projets nominés :

- **Les projets exemplaires, qui obtiennent le Label Euralens**, entrent dans le réseau, dans les actions de communication du Pôle Métropolitain de l'Artois et ils deviennent des pairs entraînants pour les autres acteurs de projets. Il est établi avec les porteurs de projet labellisé un accord, afin d'inscrire dans la durée et dans la méthode les engagements réciproques inhérents à l'obtention du Label, en termes de suivi et d'accompagnement.

- **Les initiatives ou projets exemplaires et prometteurs, en cours de définition ou de montage, qui nécessitent pour aboutir d'un suivi effectif, sont "nominés".** Ils font l'objet d'un accompagnement de la part du Pôle Métropolitain de l'Artois (avec le soutien de son groupement d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : Une Fabrique de la Ville et Res publica), en lien éventuel avec les partenaires impliqués et le Cercle de qualité. C'est le rôle de pépinière d'initiatives du Label Euralens. L'enjeu ici est que le projet puisse à terme être labellisé.

La labellisation ou la nomination peuvent être mises en attente car le projet ne répond pas suffisamment aux critères du Label. Les raisons de cette décision sont exposées au porteur, avec un encouragement à poursuivre la définition de son projet ou à envisager de le reconsidérer.

Les propositions de labellisation ou de nomination sont portées devant le Grand forum par le délégué du Président du Pôle Métropolitain de l'Artois au Label Euralens, Sylvain Robert, et soumises à l'approbation du collège d'acteurs qui le compose.

L'Arena Terril Trail *à Noyelles-sous-Lens*

2022 CAHIER DU LABEL EURALENS

© Jean-Michel André

04

Les nouvelles de la **communauté du Label**

PARC DES BERGES DE LA SOUCHEZ :
la CALL et l'office de tourisme prévoient de monter un projet de guinguette éphémère et itinérante sur les villes de Loison, Noyelles, Harnes, Courrières et Fouquières-lès-Lens (un weekend par ville) pour la période estivale 2023

–

De nouveaux panneaux de **signalétique pour la CHAÎNE DES PARCS** ont été installés au Parc de la Glissoire (Avion) et sur la Base 11/19 (Loos-en-Gohelle)

–

VALLÉE CARREAU :
les travaux de transformation de la Vallée Carreau sont inaugurés au printemps 2023. Objectif : faire de cet ancien site minier un incontournable du tourisme local !

–

L'EUROVÉLO 5
passera bientôt par Loos-en-Gohelle, Vendin-le-Vieil et Wingles ! L'agglomération de Lens-Liévin a lancé un appel d'offres en avril 2023 pour retenir les entreprises en charge de réaliser les travaux.

CHAÎNE DES PARCS

9-9bis à Oignies : le site minier historique fête ses 10 ans. La nouvelle directrice, Virginie Labroche, nous révèle la programmation de l'évènement anniversaire et les enjeux de développement du site.

INTERVIEW

Vous pouvez nous parler du site ?
Le 9-9 bis c'est un site minier reconverti dans les musiques actuelles. Sa particularité ? C'est ici que l'histoire a commencé et qu'elle s'est terminée. L'ambition du projet était à la fois d'être ouvert sur le territoire, symbolique et de faire résonner musique et patrimoine. Le Métaphone a 10 ans, c'est l'une des plus grandes salles de concert du Pas-de-Calais. Nous faisons aussi de l'accompagnement d'artistes, notamment via un dispositif qui permet à des amateurs ou professionnels de pouvoir louer des studios de répétition et d'enregistrement, et tout un volet d'activités sur le patrimoine.

Vous êtes arrivée récemment à la direction du 9-9bis, quel est votre projet pour le site ?
Des croisements encore plus forts entre musique et patrimoine, travailler plutôt en temps forts et utiliser tous les espaces. Avec un artiste, Éric Arnal Burtschy, les anciens mineurs et les habitants vont réenchanter le site en travaillant sur la préservation de l'héritage vivant et de la mémoire, notamment avec la création d'une sorte de crypte temporelle : le secret des mineurs sera caché sur le site, aux visiteurs de le trouver… Développer des projets aussi, hors les murs, avec les collectivités, les enfants, les publics locaux. Et puis rayonner sur le territoire, sur les agglomérations proches et au-delà.

Des actualités à nous partager ?
Nous fêtons les 17 et 18 juin les 10 ans du Métaphone. L'idée c'est de faire deux jours de fête 100% 9-9bis pour montrer tout ce que l'on sait faire : concevoir la playlist du Métaphone, proposer des styles très variés et mettre à l'honneur nos artistes accompagnés. Il y aura des balançoires sonores, une fanfare à vélo, des installations, des balades… Avec "les Métalu À Chahuter", on va créer une boule à facette géante écolo avec des CD recyclés.
Il y aura un dispositif sonore pour que chaque visiteur puisse s'enregistrer et tous ces sons constitueront la signature sonore du site.
Venez faire entendre votre cri !

Plus d'informations : 9-9bis.com/agenda.

ÉCOPÔLE DE L'ARTOIS - NŒUX ENVIRONNEMENT :
après avoir sélectionné le maître d'œuvre, l'agence Beal Blanckaert, puis les entreprises en charge de réhabiliter et construire le futur bâtiment, l'association Noeux Environnement lance les travaux à l'occasion d'une visite officielle en présence du sous-préfet de Béthune le 23 juin 2023.

–

L'ÎLOT PARMENTIER DE LA CITÉ 9 DE LENS,
baptisé "Cité des Arts", a accueilli ses premiers locataires fin novembre 2022. Le projet propose 6 "hameaux hybrides" mêlant logements neufs, anciens et locaux d'activité, réalisés par Maisons et Cités, Septentrionale et le groupement Houyez-Atelier Ma, au sein d'espaces publics aménagés par la CALL et Michel Desvigne.

VILLE ÉCORESPONSABLE

Cité des Électriciens de Bruay-La Buissière : le nouveau directeur, Olivier Thierry, nous livre sa vision du site.

INTERVIEW

Que fait-on à la Cité des Électriciens ?
Le but de la Cité des Électriciens est de casser les nombreux stéréotypes qu'on associe à la mine et aux mineurs par de nombreux projets et activités. Le site est composé du pavillon rouge, de logements témoins, de gîtes à vocation touristique, de résidences d'artistes et de logements en bail social. C'est l'un des 5 grands sites du Label inscrits au Patrimoine mondial par l'UNESCO, mais contrairement à ses pairs, elle ne représente pas un démonstrateur de la mine en tant que lieu de travail, c'est un témoin de la vie autour de la mine, de la vie sociale des mineurs et de leur quotidien.
C'est à la fois une source d'inspiration et un lieu vitrine pour les artistes avec lesquels nous travaillons (notamment ceux du CLEA), un lieu de rencontre insolite et riche, et un site démonstrateur de la réhabilitation du passé physique et identitaire de la mine. En fait, ici on rencontre des gens que sans la Cité on ne rencontrerait jamais !

Vous pouvez nous parler du festival "Vacances à Gardincourt" ?
C'est la deuxième édition, cette année il s'organise sur le thème "Flower et Couronnes" en référence bien sûr à l'actualité de la royauté britannique mais aussi et surtout à la phrase culte que Jean-François Caron a prononcé il y a dix ans devant la commission du Patrimoine mondial de l'UNESCO : " la vie des mineurs vaut autant que celle des rois".
Ce sera du 18 au 29 mai et on prévoit des parades de géants, des expos, des spectacles et du théâtre de rue … Venez nombreux !

Plus d'informations :
citedeselectriciens.fr

Quelles sont les perspectives d'avenir pour le site ?
L'objectif c'est d'animer ce lieu, de développer toujours plus de projets avec les habitants, les artistes, les scolaires… Et rendre visible ces projets, nous avons surtout besoin de communication !

LOUVRE LENS VALLÉE À LENS
a été consacré "lieu-totem" du Parc d'innovation de l'Artois aux côtés de Béthune et de Oignies. Objectif : accompagner les porteurs de projets et les chefs d'entreprises autour de la filière de l'écotransition.

–

LE CORON DES ARTS À LENS :
l'association va bientôt pouvoir ouvrir son tiers-lieu dédié à la valorisation des métiers d'art à l'îlot Parmentier (quartier baptisé "Cité des Arts") avec la rénovation de plusieurs anciens logements miniers en plateau d'ateliers, espaces d'exposition et de convivialité.

–

ARKÉOS :
le musée-parc archéologique de Douaisis agglo est désormais voisin d'un planétarium. Orionis accueillera ses premiers visiteurs le 13 mai 2023.

INTERVIEW

ÉCONOMIE ET FORMATION

Les plans du futur site démonstrateur des techniques d'aménagement des berges au Campus des Travaux Publics de Bruay-La Buissière sont finalisés. **Olivier Thiriet**, proviseur du Campus, nous en parle.

Comment le projet a-t-il été initié ?
Nous avons sur le site un plan d'eau alimenté par une source d'eau naturelle mais qui était un peu à l'abandon. Dans le contexte du partenariat initié avec la Société du Canal Seine-Nord et du redéploiement des activités fluviales et fluvestres sur le territoire régional, nous avons eu l'idée de valoriser ce plan d'eau par un ensemble de démonstrateurs de ce qu'il est possible de faire aujourd'hui dans le respect de la biodiversité, avec l'aménagement des berges et la création d'un parcours santé. Ce sera aussi un formidable outil de formation pour nos élèves.

Les experts du Cercle de qualité ont participé à l'élaboration des plans …
Nous avons sollicité Euralens en 2021. Les équipes du Pôle Métropolitain de l'Artois, d'Une Fabrique de la Ville et Benoît Barnoud d'Altitude 35 (membre du Cercle de qualité), sont venus comprendre ce que l'on voulait faire pour revenir avec un certain nombre de préconisations et de conseils pour respecter la biodiversité environnement et aménager le cadre de cet espace de démonstration. L'intérêt était d'avoir un regard extérieur et une analyse à partir de compétences particulièrement intéressantes pour nous. Les recommandations faites par Benoît Barnoud ont été très utiles. Il nous a permis de valider la faisabilité de notre projet et de le sécuriser.

Les suites du projet ?
Nous avons bien avancé sur les aménagements extérieurs : l'accès au plan d'eau et la création d'un petit parking sans pose d'enrobé. Nous allons entrer dans le vif du sujet à partir d'avril, nous allons solliciter les entreprises pour l'aménagement des berges notamment sur la pose d'enrobés durables. Nous mettons en place du sponsoring pour que le site devienne une vitrine pour les entreprises avec une ouverture du site pour leurs clients.
Nous travaillons sur l'écoulement des eaux pluviales pour créer le deuxième plan d'eau. Toujours en impliquant nos apprenants ! Nous espérons une fin de projet dans 1 an et demi.

KAPS : les kapseurs ont pris part à l'exposition photographique temporaire "Intime et moi" (Louvre-Lens).
En parallèle, l'engagement des jeunes kapseurs dans le quartier de la Grande résidence à Lens se renforce avec une participation à l'animation des fêtes du quartier début mai.

–

Nouvel hôpital métropolitain de l'Artois à Lens : le chantier est passé à la vitesse supérieure avec le démarrage des travaux de construction en mars 2023. Son alter ego béthunois a lui aussi engagé un investissement important dans la reconstruction du bloc opératoire de l'hôpital de Béthune-Beuvry.

PROJETS SOCIAUX ET SOLIDAIRES

INTERVIEW

Le bâtiment du Campus Vivalley à Liévin est désormais livré ! Interview avec Anouk Teneul, directrice développement et grands projets à l'agglomération de Lens-Liévin.

Quels sont les objectifs du projet ?
C'est une initiative qui part principalement du maire de Liévin. Il y avait la volonté d'animer un espace sur l'activité sport-santé et de proposer un accompagnement de projets de création ou développement d'entreprises. Le bâtiment a été livré début mars et l'accompagnement des porteurs de projets débute le 1er avril, en conventionnement avec l'association Eurasanté pour animer l'écosystème.

Quelles perspectives pour la suite ?
Les premiers occupants de Vivalley sont arrivés en avril 2023 et l'inauguration du bâtiment est prévue pour septembre 2023. L'animation du lieu se fait par une série d'évènements autour du sport (after work, escape game, séminaires, workshop...) et d'appels à projets à destination des porteurs de projets.
L'incubation va se faire en deux phases : 11 projets ont déjà été identifiés et seront accompagnés pour une partie d'entre eux à partir d'avril, puis un appel à projets de portée nationale va être lancé avec un jury qui se réunira fin juin, début juillet.

Pour candidater :
vivalley-campus.fr/incubateur/

Le Parc d'innovation de l'Artois a été lancé, il y a une relation à créer ...
Ce sont 2 dispositifs d'accompagnement de projets innovants, sur des territoires qui ne sont pas tout à fait les mêmes. Le territoire du Parc d'innovation est plus large. Mais nous pouvons trouver de bonnes complémentarités avec les deux autres dispositifs à l'innovation et l'entrepreneuriat sur notre territoire que sont Louvre Lens Vallée sur les industries culturelles et créatives, et Vivalley sur le Sport Santé Bien-être.

Promotion 2022 du Label Euralens, Grand forum du 21 novembre 2023, *à Wingles*

2022 CAHIER DU LABEL EURALENS

© Pidz

05.

La promotion 2022 du **Label Euralens**

Projet labellisé

© ACHPhoto

Salle de tests Tech3E, *à Béthune*

Tech3E /
Université d'Artois

© ACHPhoto

Tech3E Prototype, *à Béthune*

Tech3E,
PLATEFORME TECHNOLOGIQUE DÉDIÉE À L'ÉCO-EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

REPÈRES

THÉMATIQUE
Innovation / écotransition / recherche et développement / efficacité énergétique

PORTEUR DU PROJET
Université d'Artois

PARTENAIRES
Région Hauts-de-France / Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay Artois Lys Romane / Mission rev3 / Pôle MEDEE

LOCALISATION
Béthune

PÉRIMÈTRE D'ACTION
Région Hauts-de-France

AGGLO CONCERNÉE
Agglomération Béthune-Bruay

CHIFFRES-CLÉS
1 700m² de plateforme dédiée au projet / 15 à 20 projets accompagnés par an

CALENDRIER

- Développement des prestations durant l'année 2023
- Livraison du bâtiment vitrine qui accueillera la plateforme prévue pour fin 2024
- Investissement complet de la plateforme d'ici 2025

ACTIONS

Afin d'accompagner et de dynamiser le développement de l'Université d'Artois, les **trois laboratoires béthunois** - le laboratoire de Génie Informatique et Automatique d'Artois (LGI2A), le Laboratoire de Génie Civil et géo-environnement (LGCgE) et le Laboratoire des Systèmes Électrotechniques et Environnement (LSEE) - **se sont dotés d'une plateforme technologique nommée Tech3E et dédiée à l'éco-efficacité des procédés industriels**.

Ce plateau technologique revêt un rôle de soutien aux entreprises dans la recherche et le développement d'innovations industrielles permettant de limiter les coûts énergétiques et l'empreinte environnementale de l'industrie.

La plateforme Tech3E constitue une interface entre les acteurs de la recherche et les acteurs économiques au travers de nombreuses prestations allant des tests de matériaux jusqu'au développement de solutions innovantes et de modélisations numériques pointues. Les entreprises, chercheurs et porteurs de projets intégrant la plateforme, bénéficieront d'un accès à des équipements de pointe et d'une proximité avec des spécialistes dans le domaine de l'innovation.

ILS VOUS PARLENT DE LEUR PROJET

Jean-Philippe Lecointe, directeur du LSEE et **Juliette Marrant-Defebvin**, directrice opérationnelle - responsable administrative et partenariats de Tech3E ont répondu à nos questions à propos du développement du projet.

INTERVIEW

La plateforme Tech3E a vocation à s'inscrire dans un bâtiment vitrine de 1 700m² qui sera livré à l'horizon 2025, le volet immobilier du projet répond à une logique de financement multipartenarial : comment les différents partenaires financiers y ont-ils pris part ?

Un projet de cette envergure représente une enveloppe de 6 millions d'euros. C'est un travail de longue haleine, il faut gagner la confiance des potentiels finançeurs, expliquer le projet, le développer, le rendre crédible et assurer sa viabilité.
Un travail de 6 ans pour Tech3E, un temps long qui a permis de faire maturer le projet et faire évoluer les réflexions autour de son développement. ***La Mission rev3*** *(Région) nous a aidé pour faire un business plan, évaluer un peu les risques et essayer de se projeter.*
Le financement est aussi passé par un ***CPER*** *(Contrat de Plan État-Région), en majorité, puis une enveloppe de l'université et, enfin, un soutien de* ***l'agglomération de Béthune-Bruay*** *sur le volet Ressources Humaines avec le cofinancement d'un poste.*
Sur le volet fonctionnement de la plateforme*, il nous faut aller chercher des fonds privés pour être autonome sur les frais de personnel, sur l'engagement de prestations... C'est déjà le cas en Angleterre ou outre-Atlantique et on nous le demande de plus en plus. La réaction du monde économique et de la société civile vis-à-vis de l'université est en train de changer. Il y a 20 ans les gens disaient : "je paye des impôts donc l'université doit être gratuite". Nos salaires sont certes financés par l'université, mais le plateau expérimental a pour objectif de contractualiser des prestations pour répondre aux besoins des entreprises et sécuriser des recettes de financements extérieures courantes.*

Juliette Marrant-Defebvin
Directrice opérationnelle
Responsable administrative et partenariats de Tech3E

Quelles sont vos ambitions pour le futur bâtiment vitrine ? Comment matérialisera-t-il les ambitions et les engagements de Tech3E pour la transition écologique et l'efficacité énergétique ?

L'ambition partagée avec l'Université d'Artois est celle d'un ***bâtiment vitrine des savoir-faire et des compétences de la Faculté des Sciences Appliquées de Béthune****. L'objectif est de pouvoir faire la promotion de nos compétences, nos laboratoires de recherche et donc, d'un point de vue architectural, nous avons l'ambition d'un* ***bâtiment moderne, le moins énergivore possible****. C'est une volonté forte de l'université que ce bâtiment soit une vraie vitrine et fasse rayonner le Technoparc Futura. L'université a 30 ans, l'objectif est de moderniser et d'inclure le bâtiment vraiment dans le paysage. Nous voulons que ce soit un bâtiment totem et que les entreprises s'y sentent bien, que l'on puisse percevoir toute la modernité, les compétences et que l'on s'éloigne du cliché de la déconnexion du monde de la recherche universitaire avec les enjeux du monde économique.*

© ACHphoto

Sur le volet énergétique, le bâtiment doit respecter la norme RE2020. Il ne pourra pas être autonome en énergie, parce que le plateau fait tourner des systèmes qui sont assez énergivores, avec des machines électriques, avec des drones, avec des robots pour la logistique, mais l'objectif c'est d'être le moins énergivore possible dans ce bâtiment, ce qui rejoint également les préoccupations de limitations des frais énergétiques pour l'université.

Comment projetez-vous le développement de la plateforme, quelles pistes pourraient être encore ouvertes ?

L'objectif à court terme est déjà d'avoir ce bâtiment et de l'investir de la manière la plus idéale possible. À moyen terme c'est de pouvoir dynamiser l'activité de Tech3E, d'attirer les entreprises, de ***créer une spirale positive pour connecter les entreprises au monde académique****, de travailler en direct avec ces entreprises, de proposer des prestations recherches. Nous allons avoir un plateau expérimental, proposer de la location de matériel de très haut niveau, l'objectif est que les entreprises occupent le terrain pour un jour, une semaine, plusieurs mois en fonction de leur besoin. Il y a un autre objectif qui est la* ***mise en connexion sur des travaux beaucoup plus exploratoires*** *et là Tech3E fait office de relais entre les laboratoires et les entreprises, plus en amont. Et puis, sur le long terme, peut être que d'autres laboratoires de l'université voudront se greffer à la dynamique, cela pourra* ***inspirer peut être la création de structures comme celle-ci*** *de valorisation et de transfert à d'autres niveaux, sur d'autres sites de l'université pourquoi pas. Tech3E est un projet assez inédit et l'un des plus gros projets de ces dernières années pour l'Université d'Artois. Si nous arrivons à faire une belle émulsion entre les activités en génie civil, informatique et automatisme, des trois laboratoires, d'autres laboratoires voudront rejoindre la dynamique.*

© ACHphoto

Jean-Philippe Lecointe
Directeur du LSEE

L'électromobilité est un sujet central sur notre territoire, comment vous positionnez-vous autour de ce débat et quelle sera la plus-value de Tech3E sur le territoire ?

Je dirais que c'est central ! Il y a un maillage qui est en train de se dessiner sur le territoire métropolitain, notamment sur l'agglo de Béthune-Bruay de la CABBALR, avec le laboratoire de recherche LSEE centré directement sur la chaîne de traction électrique, le LGAA sur les flux, qui sont particulièrement concerné par la logistique durable. Tech3E va faire ***la jonction avec les industriels du territoire mais aussi hors territoire****. On trouve le CRITTM2A par exemple, qui réoriente son activité sur le tout électrique, l'entreprise Mov'ntec, Renault ElectriCity aussi sur le site de la STA qui est en train de produire également des équipements électriques pour l'automobile, ThyssenKrupp Electrical Steel qui est un fournisseur d'acier électrique...* ***Je pense que Tech3E va prendre toute sa place, dans la vallée de l'électrique qui est en train de se matérialiser !*** *Nous sommes en train de nous doter d'un banc de charge de moteur électrique avec des caractéristiques fort intéressantes : 350Kw, 20 000 tours minute... C'est l'unité de charge qui va être la plus importante au nord de Paris, cela va intéresser directement les acteurs industriels de l'automobile.*
Il y a aussi d'autres sujets sur lesquels nous sommes impliqués : autour du bâtiment avec la récupération d'énergie dans les logements, se chauffer à moindre coût. Cela fait aussi partie des recherches et des projets qu'on a en cours dans la plateforme.

Tech3E s'adresse au monde académique, aux chercheurs, aux laboratoires, quelle sera la plus-value de la plateforme pour les étudiants du territoire ?

Nous pouvons le voir à différents niveaux, d'abord un premier niveau tout à fait pratique. Dans la plateforme il y aura un petit FabLab que l'on a souhaité ouvrir aux étudiants. C'est quelque chose qui n'existe pas encore à l'université.

L'objectif est de mettre certains moyens comme de l'impression 3D ou de la découpe laser pour que les jeunes puissent venir profiter de ces équipements et qu'ils se souviennent dans leur vie future que cette plateforme est disponible et qu'eux à leur tour feront appel aux services de la plateforme.
C'est aussi un moyen d'affichage, de communication pour les étudiants si l'on reçoit des entreprises qui vont remarquer un vivier d'étudiants. On connaît les problématiques rencontrées par les entreprises pour recruter des ingénieurs, des techniciens et des jeunes qui ont un Master et particulièrement en sciences appliquées. Pour les plus intéressés, nous allons ouvrir des projets de recherche et nous allons chercher des stagiaires, des ingénieurs d'étude. ***Je pense que le bénéfice se fait à différentes échelles, pour l'étudiant, pour l'entreprise et pour Tech3E.***

© ACHPhoto

Tech3E, *à Béthune*

CONTACT

Juliette Marrant-Defebvin,
Directrice opérationnelle
Responsable administrative et partenariats de Tech3E

MAIL
juliette.marrantdefebvin@univ-artois.fr

TÉL.
03 21 63 71 08

SITE INTERNET
Plateforme actuellement hébergée au LSEE à Béthune. Intégration à terme de Tech3E au futur bâtiment vitrine situé sur le Technoparc Futura à Béthune (horizon 2025).

Projet labellisé

© Ville de Lens

Plantation d'un séquoia dans la forêt urbaine de Lens *par Jean-François Raffy, sous-préfet de l'arrondissement de Lens, Cathy Apourceau-Poly, sénatrice du Pas-de-Calais et Sylvain Robert, maire de Lens et Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin, en hommage aux soldats nord-américains morts pour la France lors de la Première Guerre mondiale, le 12 décembre 2022.*

La forêt urbaine de Lens /

Ville de Lens & EPF Hauts-de-France

LA FORÊT URBAINE DE LENS
/ VILLE DE LENS & EPF HAUTS-DE-FRANCE

REPÈRES

THÉMATIQUE
Chaîne des parcs / environnement / aménagement du territoire

PORTEUR DU PROJET
Ville de Lens / EPF Hauts-de-France

PARTENAIRES
CALL / ECT (entreprise spécialisée dans la valorisation des terres excavées et la renaturation des espaces en déshérence)

LOCALISATION
Secteur Van Pelt (Lens et Sallaumines)

PÉRIMÈTRE D'ACTION
Lens

AGGLO CONCERNÉE
CALL

CHIFFRES-CLÉS
3,5 hectares / 10 000 arbres plantés

CALENDRIER
- Chantier EPF (déconstruction des bâtiments) terminé en janvier 2023
- Réalisation des gîtes à Chiroptères et de sites de nidification pour les abeilles sauvages (terricoles) avril 2023
- Nivellement paysager avril 2023
- Les dernières plantations seront faites à l'automne 2023
- Communication autour de la forêt et appropriation par les habitants du territoire en 2023
- Réflexion en cours avec la Ville de Lens et l'Agence d'Urbanisme de l'Artois pour l'élargissement du périmètre d'intervention

RÉSUMÉ

Sur une ancienne zone de friches industrielles située sur le secteur Van Pelt, entre Lens et Noyelles-sous-Lens, cette future forêt urbaine de 3,5 hectares, en cours de croissance réalisée avec des terres issues de chantiers locaux (terres inertes excavées des chantiers). Elle permet de répondre aux besoins du territoire (création d'un espace multifonctionnel : biodiversité, cadre de vie, pédagogique) et de contribuer à la lutte contre le dérèglement climatique (stockage du carbone et lutte contre les îlots de chaleur urbains) en évitant également la circulation des camions sur de longues distances (réduction des émissions de gaz à effets de serre et de l'encombrement des routes).

Le projet répond autant à un objectif environnemental (régulation de la température, désimperméabilisation des sols, préservation de la biodiversité par la conservation des écosystèmes présents sur place…) dans une perspective de long terme, du cadre de vie des habitants du secteur et au-delà (accessibilité de la forêt, renforcement des continuités écologiques et paysagères, ouverture à des projets participatifs…).

ILS VOUS PARLENT DE LEUR PROJET

Jean-Christophe Desoutter, adjoint de centre ville à la Ville de Lens, chargé du développement économique et commercial ; **Xavier Houix**, Directeur Délégué à l'Aménagement et au Développement à la Ville de Lens ; **Guillaume Lemoine**, chargé de développement foncier et référent biodiversité à l'ECT ; **Julien Golaszewski**, directeur Hauts-de-France ECT et **Déborah Tiguercha**, chargée d'étude au service cadre de vie de la Ville de Lens nous ont parlé de leur projet et de ses spécificités.

© Terres et Territoires

J.C. Desoutter, X. Houix, G. Lemoine, J. Golaszewski et D. Tiguercha, *à la Forêt urbaine de Lens*

INTERVIEW

Planter des arbres sur une ancienne friche industrielle c'est un vrai pari, comment fait-on ?

Guillaume Lemoine : *Planter une forêt urbaine et planter une forêt en période de dérèglement climatique, c'est un pari. Je pense qu'on est en partie dans l'innovation, il y en a beaucoup qui le font sur des vrais terrains, profonds, fertiles. Y aller sur des anthroposols (sols de remblais) et sur des terres apportées qui n'ont pas forcément une qualité agronomique aussi bonne que les terres de la plaine de la Gohelle, ce n'est pas simple. Nous avons insisté pour travailler avec des jeunes plants forestiers parce qu'ils ont une meilleure reprise et croissance. Lorsque l'on regarde les projections climatiques, il y a des espèces qui vont probablement disparaître de nos régions, et d'autres qui vont arriver. Nous allons retourner à certains fondamentaux. Nous allons nous assurer de planter à la période la plus adaptée (début hiver) avec les bonnes forces (taille des végétaux réduite), avec des pratiques qui sont correctes (pralinage), avec une bonne densité et un mélange d'espèces cohérent… donc nous devons retravailler sur les palettes de plantation, sur des mélanges, tout est à réorienter.*

Pour assurer la reproductibilité de la démarche, un protocole d'évaluation scientifique est à construire. Comment appréhendez-vous ce travail et avec quels partenaires ?

GL : *Guillaume Decocq, professeur à l'Université d'Amiens, qui est expert forestier au niveau national et qui a réagit sur les propositions de l'ENF sur la résilience des forêts françaises, est par exemple intéressé pour nous accompagner, notamment sur la diversification du mélange d'espèces dans une logique d'anticipation du changement climatique. Les initiatives que nous avons menées sur Van Pelt, permettront par le suivi, d'avoir un enseignement pour pouvoir améliorer, soit les tranches successives, soit d'autres projets de la ville ou d'ECT sur le territoire.*

Un partenariat avec le CERDD (suggestion du comité de suivi et de l'évaluation d'Euralens) est aussi à imaginer. Ce serait dommage de ne pas utiliser le savoir-faire du territoire, il faut voir comment nous allons les associer et comment nous construirons ensemble une méthode d'évaluation et de suivi.

Il y a un objectif de sensibilisation des publics qui passe notamment par l'inclusion des citoyens dans le projet, quelle stratégie adoptez-vous pour l'appropriation de la forêt par les habitants ?

Deborah Tiguercha : *La Ville de Lens et la CALL vont organiser des visites guidées et développer des sciences participatives, des inventaires et des diagnostics partagés, en partenariat avec des associations du secteur comme "Nord-Nature Chico Mendès". L'objectif est de pouvoir inclure les citoyens de Lens et de l'agglomération dans des observations participatives d'espèces et de nature qui permettront à des amateurs d'observer et de faire profiter la communauté scientifique de ces observations. Différentes thématiques pourront être abordées par le biais d'une application mobile qui s'appelle "l'INPN espèce" elle est à destination du grand public et permet d'étudier et de reconnaître des oiseaux, des insectes et des plantes. Toutes ces thématiques qui peuvent être développées avec des riverains totalement novices dans le domaine, vont permettre de casser cette image d'ancienne friche industrielle, d'améliorer les connaissances sur la biodiversité et de sensibiliser aux enjeux de la biodiversité, au travers de l'implication du citoyen et de la pédagogie par l'action. Le site va être un site support pour la pédagogie à l'environnement, notamment avec les écoles, parce que toutes les écoles pourront s'y rendre, que ce soit les écoles lensoises ou celles de la Communauté d'Agglomération.*

Xavier Houix : *L'approche sensibilisation à la biodiversité, est aussi un principe de "laisser faire". Le but est vraiment que la forêt soit la plus naturelle possible et que les gens s'y baladent comme dans une forêt qu'on trouve partout, ce n'est pas un parc urbain. C'est ce que veulent les élus de la Ville de Lens.*

Jean-Christophe Dessouter : *Il y a des enfants qui sont venus planter. Quand ils viendront avec leurs enfants, ils diront "tu vois ça c'est l'arbre que j'ai planté, j'ai participé à la réalisation de cette forêt".*

En quoi votre projet peut-il être pionnier de la renaturation sur le territoire, et comment cela pourrait-il être inspirant pour la suite et dans quelles conditions ?

GL : *Avec le réchauffement climatique, le grand challenge est que nous sommes obligés de complètement réinventer nos façons de faire. En discutant avec les entreprises espaces verts, nous réalisons que sur certains chantiers, il y a parfois 80% de pertes. L'objectif d'avoir fait un profil concave sur le site était de garder l'eau, car elle peut être précieuse à certains moments de l'année. Nous sommes dans une logique d'innovation et d'amélioration continue de nos pratiques. C'est une démarche itérative, donc oui c'est inspirant parce que ça permet de se poser des questions, par rapport aux difficultés ou semi échecs, on ne maîtrise pas la nature, on n'est pas conquérant, on doit faire avec, on doit s'adapter, on doit se remettre en cause.*

DT : *Sur certains sites de plantations, nous avons expérimenté des techniques de paillage protégeant de la chaleur, d'autres sans, avec apport d'essences méditerranéennes qui y résistent, ce que l'on ne faisait pas avant. En prenant en considération le réchauffement climatique et en appliquant des méthodes d'économie circulaire (réexploitation des produits de coupes, etc.). C'est aussi innovant. Une attention est également portée à la qualité et à la provenance des plants issus de pépinières. Nous avons privilégié des plants labellisés "végétal local".*

GL : *L'innovation c'est aussi le fait de recycler certains objets de l'ancienne déchetterie en cohérence avec les principes de l'économie circulaire. Par exemple, nous avons réalisé deux gîtes d'hivernage pour les chauves-souris en gardant des tuyauteries présentes sur place au lieu de les mettre à la décharge. Les racks de la déchèterie ont été aménagés pour accueillir du sable de diverses granulométries pour la nidification des abeilles sauvages. Nous avons réutilisé du matériel en plus des terres de chantiers du secteur. De plus, toutes ces terres provenant de chantiers de proximité n'ont pas roulé sur les infrastructures, ce sont des camions qui n'ont pas roulé et donc du gaz à effet de serre qui n'a pas été produit… Nous avons réussi à intéresser les*

Photographies des travaux de plantation de la forêt urbaine de Lens.

projet inspirant sur le territoire. Avec une certaine fierté, nous disons, "venez faire un tour à Lens". Il est inspirant parce qu'il est représentatif, reproductible et à multiplier.

DT : *C'est ambitieux, également parce que la collectivité a fait un choix ambitieux de redonner à la nature un terrain qui aurait pu être construit. La collectivité a fait le choix de laisser cette parcelle à la nature.*

GL : *L'amélioration du cadre de vie et les services écosystémiques, ce sont des valeurs que l'on n'arrive pas à monnayer mais c'est tout un champ d'aménités, de fonctions écologiques, d'îlots de fraîcheur, qui sont apportés aux habitants avec ce projet. Ce n'est pas qu'un projet théorique, c'est également un projet climatique, et on ne peut pas dissocier les démarches de planification des collectivités et la prise en compte du climat.*

XH : *20 ou 25 ans en arrière, jamais vous n'auriez imaginé une "fleur" ou une "libellule" sur ce territoire qui gardait une empreinte de l'industrie minière très forte. Il y a des choses qui se sont développées, et cela a été accéléré par Euralens et l'arc vert de Michel Desvigne et de l'atelier De Portzamparc. Nous nous sommes appuyés sur des traces de l'Histoire pour créer de la biodiversité et de la qualité de vie. Aujourd'hui, toutes les emprises des chemins de fer miniers sont devenues des emprises pour les modes doux et sont végétalisées (trame verte). L'histoire du territoire a constitué l'une de ses forces.*

Comment le projet pourrait-il s'inscrire dans la Chaîne des parcs ? Et de quels partenariats avez-vous besoin ?

XH : *Le site par son échelle constituera un poumon vert est une étape dans la Chaîne des parcs, plutôt qu'un nouveau site en tant que tel. La ville de Lens peut effectivement créer les conditions pour rejoindre le Parc de la glissoire et le Parc des berges de la Souchez, rejoindre Trefileurope et les berges de la Souchez par Loison-sous-Lens et jusqu'au parc de la Souchez. Donc ce projet ne peut pas être pensé à la seule échelle de la ville de Lens. Nous avons créé au travers de la Forêt urbaine et le fond Van Pelt, ainsi que les aménagements rue Jean Létienne et Fauqueur, les premières conditions de liaison entre la glissoire et la Souchez. Mais pour aller au-delà, le portage par la Communauté d'Agglomération est nécessaire.*

Un mot pour conclure ?

JCD : *Je vais enfoncer une porte ouverte, mais le développement de ce type de forêt urbaine, de zones boisées urbaines, est fondamental pour lutter aujourd'hui contre les effets du dérèglement climatique. Il faut de la chlorophylle, des zones ombragées contre les îlots de chaleur, qui donneront aussi un lieu de rendez-vous, de promenade pour la population et en particulier les familles.*

CONTACT

Xavier Houix,
Directeur Délégué à l'Aménagement
et au Développement à la Ville de Lens

MAIL
xhouix@mairie-lens.fr

TÉL.
03 21 69 86 17

ADRESSE DU SITE
Avenue Van Pelt, Lens

Projet labellisé

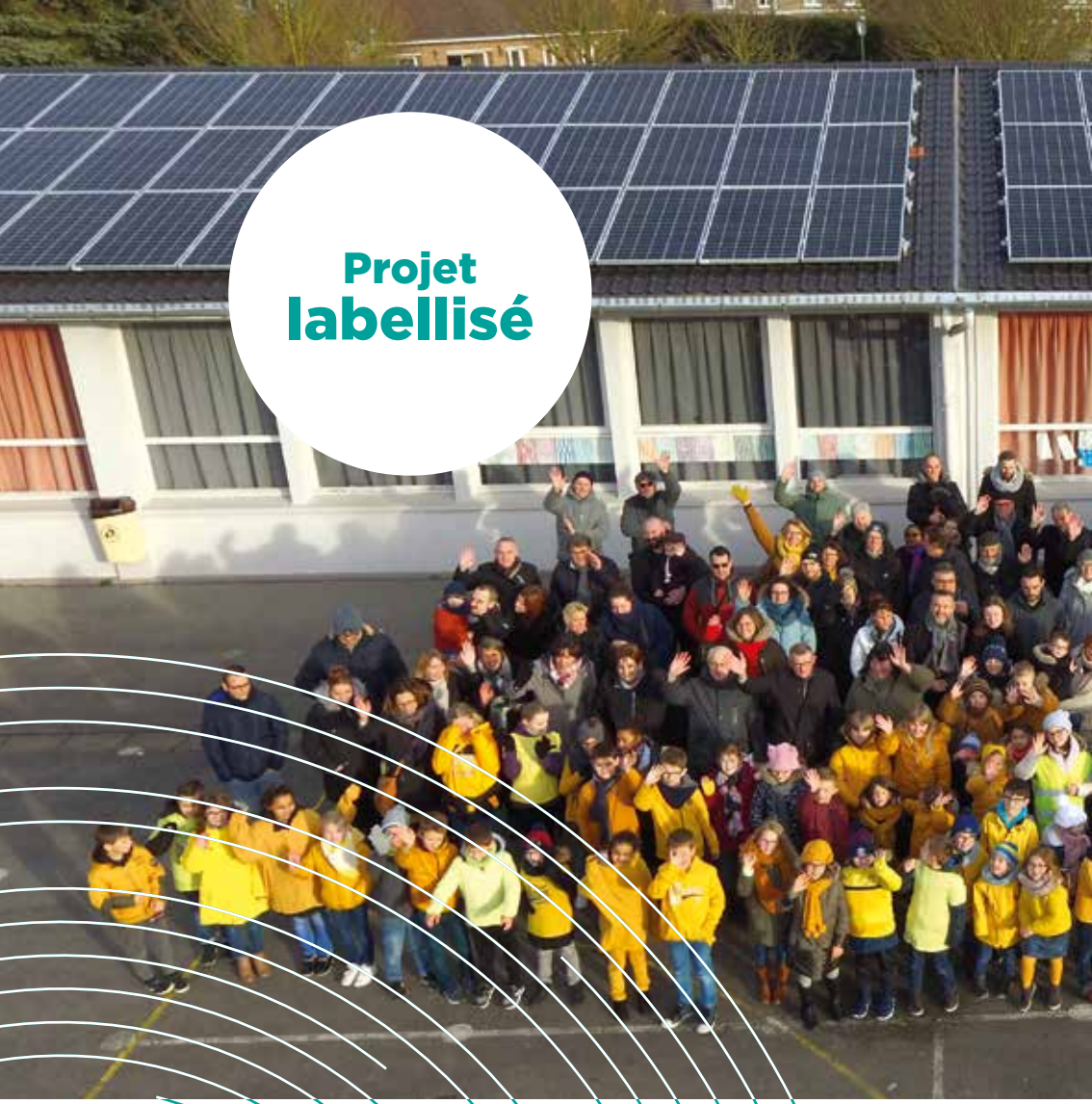

© Ville de Loos-en-Gohelle

Le collectif Mine de Soleil, *à Loos-en-Gohelle*

Mine de soleil /

Ville de Loos-en-Gohelle et SAS Mine de Soleil

© Ville de Loos-en-Gohelle

Mine de soleil, *à Loos-en-Gohelle*

MINE DE SOLEIL
/ VILLE DE LOOS-EN-GOHELLE ET SAS MINE DE SOLEIL

RÉSUMÉ

THÉMATIQUE
Énergies renouvelables / transition énergétique / écotransition / participation citoyenne

PORTEUR DU PROJET
SAS Mine de Soleil

PARTENAIRES DU PROJET
CD2E / ADEME / PMA / SEM / SUNELIS / ENERGETHIC / Énergie Hauts-de-france

LOCALISATION
Loos-en-Gohelle, diffusion au territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois

PÉRIMÈTRE D'ACTION
Pôle Métropolitain de l'Artois

AGGLO CONCERNÉE
CALL (à ce stade)

CHIFFRES-CLÉS
8 toitures d'équipements publics équipés / 2 500 m² de panneaux photovoltaïques installés / 122 actionnaires citoyens (37% du capital de la SAS est détenu par des citoyens)

CALENDRIER
Communication et diffusion des activités de Mine de Soleil au cours de l'année 2023

RÉCIT

Issue d'une réflexion de la Ville de Loos-en-Gohelle, la SAS Mine de Soleil réunit des acteurs privés, publics et citoyens, tous actionnaires, et développe des centrales photovoltaïques sur les établissements publics du territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois. La société a également pour objectif de sensibiliser aux économies d'énergie et à terme de participer au développement d'autres énergies renouvelables.

À ce jour, 8 toitures d'équipements publics soit 2 500 m² ont été équipées de panneaux solaires, pour produire 90 % de l'énergie nécessaire au fonctionnement des équipements publics communaux de Loos-en-Gohelle. L'objectif de la SAS est d'accueillir d'autres communes du Pôle Métropolitain de l'Artois dans la dynamique, des discussions ont actuellement été engagées avec les villes de Divion et de Lens.

ILS VOUS PARLENT DE LEUR PROJET

Nous avons rencontré Lucas Nyszak, Directeur Général des Services de la Ville de Loos-en-Gohelle, pour évoquer les spécificités du projet Mine de Soleil.

INTERVIEW

L'intégration des citoyens au capital de la société est l'un des principaux éléments faisant de ce projet un projet innovant en termes de gouvernance : comment l'implication des citoyens et la coopération de différents acteurs a-t-elle contribué à améliorer le projet ?

L'intégration des habitants faisait partie de l'équation de base.
Les enjeux autour de ce qui s'appelait à l'époque "le plan solaire lensois" étaient de ***massifier la production d'énergies renouvelables locales****, déjà à Loos-en-Gohelle puis à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois, sans trop impacter les finances de la ville et* ***tout en intégrant les citoyens.***
À Loos-en-Gohelle, nous intégrons les citoyens dans tous les projets et nous ne pouvions pas imaginer réaliser ce projet sans impliquer les habitants.

Les citoyens ont vraiment créé ***une dynamique autour du projet****, leur présence a aussi permis de* ***porter la voix des habitants à côté de celle de la mairie****. Le plus important c'est l'effet d'entraînement qu'ils ont eu pour le projet. Quand ce sont des habitants qui vont convaincre d'autres habitants d'entrer au capital, c'est toujours plus simple. C'est du pair à pair, c'est la même parole : celle d'un habitant qui s'est lui-même investi. Quand nous avons ouvert les inscriptions citoyennes, le fait d'avoir impliqué des habitants 2 ou 3 ans avant, a aidé les gens à franchir le pas : "mon voisin en fait partie, pourquoi pas moi". Et puis quand nous allons étendre le projet à d'autres collectivités, le fait qu'il y ait déjà des habitants impliqués dans le projet va permettre de poursuivre cet échange de pair à pair.*

Comment avez-vous été accompagné pour lancer la démarche ?

La commune a lancé un appel à concession pour trouver le prestataire dont la mission première était de nous accompagner dans la création de la société dont lui-même, nous - Ville de Loos-en-Gohelle - et les habitants allions devenir actionnaires. Dans le contrat de concession signé à l'origine avec le prestataire, il était prévu qu'au moment de la création de la société citoyenne le contrat de concession serait automatiquement transféré à la société créée. Donc pendant plusieurs mois, un concessionnaire, composé de la SEM Énergie Hauts-de-France et de Sunelis, nous a accompagnés pour nous aider à lancer et sécuriser la démarche. Une fois que nous avons obtenu les statuts de la société, c'est ***Mine de Soleil qui est devenue concessionnaire de la société****. On a donc dû opérer un transfert de la concession pour lancer le projet.*

Quels ont été les principaux freins rencontrés dans le montage du projet ? Comment avez-vous pallié ces facteurs limitants ?

Il y a eu énormément de freins juridiques et financiers. Si on se laisse abattre par toutes ces contraintes administratives, juridiques, on n'avance plus, on fait un projet classique et on en reste là.
Je pense que nous avons été un peu fous dans la démarche. Comme dit Jean-François Caron : ***"l'innovation c'est une désobéissance qui réussit".***
Mais si on ne fait pas ça, on n'innove pas.

Là où il n'y a pas eu de freins, c'est sur l'envie de faire. Il y a tout de suite eu un ***consensus et une envie collective de l'ensemble des services de mener à bien ce projet****. Cette dynamique collective - ville et habitants - a déjà permis de lever beaucoup de freins.*

Le conseil que je donnerais à une commune ou quelqu'un qui souhaite se lancer dans ce type de projet c'est qu'il y a toujours une solution. Il faut savoir sortir des sentiers battus, se faire confiance, faire confiance à son équipe, soit la capacité à entraîner. Quand on part du postulat que tout est possible - et à Loos, nous l'avons montré depuis 40 ans - cela déverrouille beaucoup de choses.

Au moment de la labellisation de Mine de Soleil, vous étiez en discussion avec Divion et Lens pour intégrer la SAS, comment se passe ou se passera concrètement l'intégration d'une commune à la société ?

Soit la ville qui souhaite mettre à disposition des toitures procède à un AMI (appel à manifestation d'intérêt) ou autre forme de mise en concurrence et Mine de Soleil y répond en tant que structure privée, ou alors Mine de Soleil produit une manifestation spontanée d'intérêt parce qu'elle a identifié une toiture dans une collectivité. Ensuite, c'est une ***convention d'occupation temporaire d'une toiture publique à profit d'un opérateur privé****. La collectivité prend à sa charge les études de structures pour s'assurer que sa toiture est compatible avec la pose de panneaux et Mine de Soleil, via notre partenaire Sunelis, réalise les études de potentialité de production photovoltaïque, qui permettent de préciser les objectifs d'exploitation.*

*S'agissant de l'entrée au capital de nouvelles collectivités, nous sommes en train de nous intéresser à l'****évolution de la gouvernance****. Aujourd'hui il y a un collège des citoyens, la SEM, Sunelis et la Ville. Si l'on intègre une autre collectivité est-ce qu'on crée un collège des collectivités ? Pareil pour les habitants et pour le comité consultatif des citoyens. Ce sont des questions que nous sommes en train de nous poser pour faire évoluer la gouvernance tout en gardant de la souplesse. Nous voulons construire tout cela avec les futurs habitants qui vont intégrer la société.*

Comptez-vous étendre vos activités ? Si oui, à quels cibles ou publics ?

Dans les statuts de Mine de Soleil, nous ne parlons pas que de photovoltaïque, c'est ***toute source d'énergies renouvelables****. L'objectif étant de contribuer à massifier les énergies renouvelables à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Artois. Nous étudions les contours et la faisabilité juridique d'un potentiel projet de réseau de chaleur avec source biomasse / bois en centre-ville de Loos-en-Gohelle, un projet que l'on veut forcément citoyen, avec une gouvernance citoyenne. Potentiellement nous pourrions imaginer une chaufferie bois, détenue par les citoyens dont Mine de Soleil serait l'opérateur. Bien sûr il faut que ce soit compatible avec le modèle juridique, économique d'un réseau de chaleur et les statuts de Mine de Soleil. Notre objectif principal aujourd'hui est de sécuriser le modèle de Mine de Soleil, le stabiliser en allant chercher de belles toitures à valoriser, qu'elles soient publiques et privées. Pour l'instant nous travaillons beaucoup avec des collectivités mais Mine de Soleil peut aussi s'adresser à un agriculteur, un industriel, un commerçant, un artisan, un bailleur…* ***tout propriétaire de grandes toitures qui voudrait les valoriser.***

Lucas Nyszak*,*
directeur Général des Services de la Ville de Loos-en-Gohelle

© Ville de Loos-en-Gohelle

Installation de panneaux solaires, *sur une toiture municipale de Loos-en-Gohelle*

CONTACT

Lucas Nyszak, Directeur Général des Services de la ville de Loos-en-Gohelle

MAIL
lucas.nyszak@loos-en-gohelle.fr

TÉL.
03 21 69 88 76

SITE INTERNET
minedesoleil.fr

Projet labellisé

© Pôle Métropolitain de l'Artois

Chantier en cours de la cuisine centrale, *à Liévin*

La Cuisine Centrale de Liévin /

Ville de Liévin & CALL

© Ligne 7 Architecture

La Cuisine Centrale de Liévin, *Perspectives*

LA CUISINE CENTRALE DE LIÉVIN
/ VILLE DE LIÉVIN & CALL

REPÈRES

THÉMATIQUE
Mutualisation des services / aides solidaires / restauration scolaire

PORTEUR DU PROJET
Ville de Liévin / CALL

MAÎTRISE D'ŒUVRE
Ligne 7 Architecture, BEGC, Thermibel, Facea

LOCALISATION
Rue du Docteur Piette, à proximité du Centre de Conservation du Louvre & quartier Jean-Jaurès

PÉRIMÈTRE D'ACTION
CALL

AGGLO CONCERNÉE
CALL

CHIFFRES-CLÉS
1 000 m² de réfectoire / 1 000 m² de jardin pédagogique / 200 à 400 repas préparés pour des personnes âgés

CALENDRIER
La livraison du bâtiment est prévue pour début 2023, phase de test avant mise en service : février/mars 2023

ÉCLAIRAGES

La Cuisine Centrale accueille **7 réfectoires de plus de 1000 m² au total**, pour l'accueil de 1 300 à 1 550 élèves, une zone de production (600 m²), une zone pour la préparation et l'apport de repas à domicile pour les personnes âgées (200 à 400 repas par service) et un jardin pédagogique de 1 000 m².

L'objectif du projet pensé par la Ville de Liévin en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin est de **déployer l'offre de repas aux scolaires mais aussi aux personnes âgées et aux employés de la commune dans une logique de rationalisation** des cantines scolaires dont la distribution est complexe sur la commune. Cela permettra de réduire notamment la rotation de 26 cars scolaires à 15.

Une réhabilitation des espaces publics de la rue du Docteur Piette à terme permettra de renforcer les liaisons douces entre la Cuisine Centrale et l'école Jean-Jaurès pour un acheminement à pied des élèves.

RATIONALISER LA DISTRIBUTION DE REPAS À L'ÉCHELLE COMMUNALE, AMÉLIORER L'ALIMENTATION DES ÉLÈVES ET PENSIONNAIRES ÂGÉS

Le projet s'inscrit dans un objectif de **rationalisation des cuisines communales passant de 5 sites à un site centralisateur** (réduction des flux d'approvisionnement et des flux d'accès). L'objectif est d'améliorer la qualité des commandes en massifiant et en centralisant l'approvisionnement. Une séparation des élèves sur 5 sites différents est aujourd'hui indispensable. Mais le problème selon Katy Clément, adjointe à l'Enseignement *"reste que les élèves paient le même prix mais pas pour le même repas"*. Grâce à la Cuisine Centrale, le souhait de la Ville est d'accueillir tous les enfants scolarisés à Liévin en un seul et même lieu.
Ils bénéficieront ainsi du **même repas, préparé sur place et cuisiné sur la base de produits issus de circuits courts** : *"Nous aurons également un potager où nous pourrons cultiver quelques légumes ou herbes aromatiques en totale autonomie. Il y aura aussi un système de self, notamment pour les desserts. Nous avons vraiment hâte d'y être"* (Olivier Ridon, chef de cuisine).

La conception du bâtiment a été confiée à l'agence d'architecture Ligne 7 (Dominique Lardeau + Bernard Ritaly Architectes). Les principes de **l'architecture bioclimatique** sont appliqués au bâtiment pour son confort d'usage et la réduction des consommations d'énergie. Des panneaux photovoltaïques (objectif : 20 % de la consommation du site) ainsi qu'un bassin de récupération des eaux de pluie pour l'arrosage du jardin pédagogique seront mis en place, dans une logique de sobriété d'utilisation des ressources. Les déchets organiques biodégradables issus de la cuisine seront compostés.

SENSIBILISER À L'ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE À DESTINATION DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES

La Cuisine Centrale s'inscrit également dans une volonté d'accompagnement et de soin des personnes âgées dans le cadre de leur maintien à domicile, par la fourniture de repas. En effet, à travers ce projet, la Ville de Liévin entend également répondre à un **objectif de santé et de bien-être de ses publics les plus fragiles** en offrant des repas préparés à partir d'ingrédients frais et à des tarifs adaptés.

Le projet comprend également un jardin pédagogique qui permettra de **sensibiliser à l'alimentation durable ainsi qu'à la préservation de la biodiversité**.

LE JARDIN PÉDAGOGIQUE PRÉVOIT 3 SÉQUENCES :

- Un espace d'accueil ornemental ;
- Un espace d'expérimentation des techniques de cultures agricoles alternatives ;
- Un espace de préservation et d'observation de la biodiversité.

La Cuisine Centrale de Liévin, *plan masse*

Il est pensé comme un espace de diffusion avant d'être un espace de production.
La culture de plantes aromatiques pourra toutefois être valorisée par la Cuisine Centrale.

Des partenariats avec les agriculteurs locaux pourront également être développés afin de renforcer l'autonomie alimentaire du territoire. L'alimentation permettra la promotion de la cuisine locale et régionale avec l'utilisation de produits frais. Les circuits courts seront globalement privilégiés et les produits "Label rouge" seront privilégiés pour les viandes. Les repas préparés seront conformes aux objectifs de la loi EGAlim (2018) : 50 % de "produits de qualité et durables", dont au moins 20 % de produits issus de l'agriculture biologique (soit 10 % au global des produits alimentaires).

Ces partenariats s'inscrivent dans la volonté de la Ville de Liévin de **mieux intégrer les enjeux écologiques à son développement** notamment à travers le questionnement du projet urbain de la Tranchée de Calonne et la réalisation d'un Atlas communal de la biodiversité.

© Ligne 7 Architecture

CONTACT

Manon Lebreton,
Responsable du Service Grands Projets

MAIL
m.lebreton@lievin.fr

TÉL.
03 21 44 88 58

ADRESSE DU SITE
Rue du Docteur Piette, 62800 Liévin

Projet labellisé

© Ville de Grenay

Cantine extension école Buisson Lacore, *à Grenay*

Le bâtiment multi-activités Suzanne Lacore / Ville de Grenay

BÂTIMENT MULTI-ACTIVITÉS SUZANNE LACORE, GRENAY

REPÈRES

THÉMATIQUE
Mutualisation de services / conception bioclimatique / sensibilisation environnementale / écotransition

PORTEUR DU PROJET
Ville de Grenay

MAÎTRISE D'ŒUVRE
Archi2m

PARTENAIRES
L'État, CAF du Pas-de-Calais, CALL, Région Hauts-de-France, habitants et associations de parents d'élèves

LOCALISATION
Extension de l'école Buisson-Lacore, au centre de la Cité minière du 5, inscrite au Patrimoine mondial par l'UNESCO à Grenay

AGGLO CONCERNÉE
CALL

CHIFFRES-CLÉS
3 salles multi-activités / une cantine de 250 m² / 65 m² d'équipement numérique public

CALENDRIER
- Inauguration de l'équipement Suzanne Lacore en 2019.
- Livraison du jardin Vasil Porik et portage d'une démarche d'animation par l'Atelier de L'Ours en 2020
- Finalisation de la dernière tranche du parvis, entre la cour de l'école maternelle et les services techniques de la Ville au cours de l'année 2023
- Installation réalisée de panneaux photovoltaïques

REPÈRES

Le projet de la Ville de Grenay s'inscrit dans le contexte plus large de la réhabilitation de l'îlot Saint-Louis, au cœur de la Cité minière n°5, inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO. La construction de l'équipement "Suzanne Lacore", extension de l'école Buisson-Lacore, répond à des principes bioclimatiques (bâtiment passif) et a été réalisée à partir de matériaux biosourcés (terre & paille) (architecture et maîtrise d'œuvre : Archi2m).

Cet équipement permet aux élèves de profiter d'une salle dédiée à un équipement public numérique (65 m²), de 3 salles multi-activités pour les temps scolaires et périscolaires (3 x 50 m² env.) et d'une cantine d'environ 250 m². L'équipement est associé au jardin participatif Vasil Porik conçu avec l'Atelier de L'Ours.
Pensé comme un jardin "ludique et nourricier", il permettra à la cantine d'utiliser une partie des récoltes afin de mettre en démonstration le lien entre l'agriculture et l'alimentation. L'ensemble des espaces publics alentours ont été requalifiés.

La Ville de Grenay est à l'initiative de nombreux projets exemplaires sur le champ de la transition sociale et écologique, qui ont à ce titre été labellisés Euralens (Médiathèque – Estaminet, Bleu Grenay).

ILS VOUS PARLENT DE LEUR PROJET

Christian CHAMPIRÉ, maire de Grenay et **Christelle BUISSETTE**, adjointe aux affaires scolaires de la Ville de Grenay nous ont accueillis au sein de l'équipement Suzanne Lacore pour nous partager leur expérience de longue date sur la mutualisation des équipements publics et la programmation partagée.

INTERVIEW

Comment est née cette initiative de projet ?

Christelle Buissette : *L'Éducation nationale voulait ouvrir des demi-classes en CP et CE1 sur les REP et REP+ (éducation prioritaire) dont la Ville fait partie donc l'école devenait trop petite, et nous avions aussi un projet de cantine sur ce quartier de la ville. Nous avons réfléchi à une structure qui pourrait être innovante sur notre commune, notamment de par les matériaux choisis. Nous savions que nous aurions à couper quelques arbres donc nous avons eu l'idée de réinvestir le bois dans la charpente du bâtiment. L'architecte avec qui nous avons travaillé nous a aussi fait la proposition de matériaux paille et torchis pour la toiture et les murs.*

Ce projet s'inscrit dans une démarche solidaire intégrée aux projets développés par la Ville de Grenay depuis de nombreuses années : comment les expériences passées ont-elles nourri le projet ?

Christian Champiré : *Ici, c'est la seule école qui voit ses effectifs augmenter, nous n'avons plus de demande de dérogation vers le centre. Alors, nous veillons à valoriser les projets dans les cités pour démontrer que nous prenons soin de ces habitants autant que des autres, les projets sont de la même qualité. Nous essayons aussi d'implanter des équipements dans les cités minières, c'est ce que nous avons fait avec (l'espace culturel) Ronny Coutteure.*

L'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO n'a de sens que si les cités minières redeviennent des lieux positifs, où les gens se sentent bien. Les cités minières qui ont été inscrites sont celles que les gens se sont appropriées, et non pas telles qu'elles fonctionnaient pendant les mines. À Grenay, nous avons les cités-jardin, c'est un habitat attractif si on prend la peine d'y mettre un peu de vie sociale. Ces lieux de rencontres sont aussi pensés dans les espaces publics, comme la promenade Christian Ratel à la Cité 11, la place d'Artois, le Parc Aragon en centre-ville, nous essayons de multiplier ces lieux de vie.

Pour la médiathèque (Médiathèque-Estaminet) nous sommes allés voir de nombreuses références. Nous avons emmené les agents qui allaient y travailler, les jeunes, les parents. Pour le projet Suzanne Lacore, nous avions quelques exemples, l'architecte nous a assuré que c'était possible, nous avons présenté le projet à la population qui a approuvé cette idée de faire une école différente.

Christian CHAMPIRÉ
maire de Grenay

Quels sont les différents acteurs associés à l'élaboration du projet et comment y ont-ils participé ?

CB : *Des ateliers ont été réalisés avec les habitants, essentiellement un public scolaire, qui ont travaillé avec l'architecte du projet pour la création notamment de la maquette du bâtiment et d'un mur de présentation des matériaux existants dans le bâtiment.*

Les habitants ont aussi été associés sur des moments particuliers (les fêtes de quartier, les quartiers d'été). Les habitants ont été appelés à donner leur avis sur le projet et leur contribution à la réalisation.

Le jour de l'inauguration, des enfants ambassadeurs ont fait la visite avec les personnalités présentes. Ils se sont appropriés leur rôle d'ambassadeur du projet.

CC : *Ici nous sommes dans un Quartier Politique de la Ville et nous ne pouvons pas faire la ville sans les habitants. nous voulions vraiment une belle réalisation, nous avons transformé la rue derrière en verger pour faciliter la venue à pied, nous avons fait ce jardin - Vasil Porik - qui a remplacé un grand parterre en schiste, nous avons besoin de l'avis des gens. Avec l'Atelier de L'Ours, on a eu l'idée des jeux qui sont respectés parce que ce sont les enfants qui les ont voulu, ils font des bêtises dessus mais en faisant attention. C'est ça aussi l'intérêt de travailler avec la population.*

CB : *Les agents ont aussi trouvé leur implication dans le projet puisque plusieurs travaux ont été réalisés en régie. Ils sont partis en formation pour pouvoir réparer l'enduit. Le service scolaire a aussi participé au choix des ballots de paille.*

Tous les services ont travaillé ensemble et se sont appropriés le projet.
Les enseignants ont été associés dès le départ au projet.

Quelles sont les futures étapes à venir pour l'animation et l'ouverture de ce lieu ?

CB : *La prochaine étape c'est l'investissement par les écoles et les habitants, du jardin, du verger, et il y a d'autres projets sur le secteur (micro-piscine, rénovation des services techniques et installation de mobilier urbain) qui vont davantage faire vivre le quartier et valoriser l'équipement.*

CC : *Il y a les jardinets qui doivent encore être appropriés par les enseignants.*
On a l'APEI, le foyer des Glycines qui est intéressé. La SEGPA du collège qui a une section horticole est aussi intéressée.
Il faut se donner le temps de mettre les choses en place.

Christelle BUISSETTE
adjointe aux affaires scolaires - Ville de Grenay

© Olivier Marlière - Pôle Métropolitain de l'Artois

Commission attractivité, développement économique, innovation et emploi du Pôle Métropolitain de l'Artois
organisée au sein du bâtiment Suzanne Lacore à Grenay

CONTACT

Christelle Buissette,
Adjointe aux affaires scolaires à la Ville de Grenay

MAIL
christelle.buissette@gmail.com

ADRESSE DU SITE
Place Saint-Louis, 62160 Grenay

SITE INTERNET
www.grenay.fr

Projet nominé

© PIAC

Le parvis de la PIAC, *à Carvin*

La Pépinière d'Initiatives et d'Activités Créatrices (PIAC) /

Association Mille et un commerces

© PIAC

La Grande Halle d'Innovation

LA PÉPINIÈRE D'INITIATIVES ET D'ACTIVITÉS CRÉATRICES (PIAC), CARVIN

REPÈRES

THÉMATIQUES
Développement économique / Tiers-lieu / ESS

PORTEUR DU PROJET
Association Mille et Un Commerce

PARTENAIRES ET SOUTIENS
État, Région, Ville de Carvin, CAHC, Banque des territoires, Commerces locaux, PTCE Émergence Hénin-Carvin

LOCALISATION
Dans l'ancien garage Deswartes situé en centre-ville de Carvin

AGGLO CONCERNÉE
CAHC

CHIFFRES-CLÉS
Un tiers lieu de 700 m², 3 salles de réunion, 30 postes de coworking, 8 bureaux privatifs, une Grand Halle d'Innovation de 300 m² dédiée à l'accueil d'événements, 29 entreprises partenaires

CALENDRIER
- Étude de faisabilité de septembre 2021 à janvier 2022
- Inauguration des locaux en mai 2022
- Configuration des modes de gouvernance de mai à juin 2022
- Recrutement d'un manager tiers-lieu et d'un manager d'activités commerces en 2022 et 2023

AVENIR

Dans une logique de développement entrepreneurial et d'attractivité territoriale, l'association Mille et Un Commerce a ouvert en mai 2022 un tiers-lieu dédié aux créateurs et porteurs de projets du territoire (citoyens, entrepreneurs, institutions), permettant d'offrir des espaces de travail, de rencontres, d'innovations (mise en œuvre de prototypes, test produits…), de formation et de communication.

La PIAC a pour ambition de développer les dynamiques de coopération et de création sur le territoire de la CAHC, marqué par un déficit de tiers-lieu et d'espaces partagés en comparaison avec les territoires voisins. Cette initiative est inscrite dans le PTCE (Pôle Territorial de Coopération Économique) Émergence Hénin-Carvin pour soutenir et développer l'Économie Sociale et Solidaire sur le territoire. L'ouverture du tiers-lieu constitue l'amorce d'un projet global de redynamisation du centre-ville avec la construction de cellules commerciales et d'un parking aérien prévus en face du tiers-lieu.

ILS VOUS PARLENT DE LEUR PROJET

Alexandre BLONDEEL, Manager Activité Commerce et **Nicolas MUYOR**, Manager du tiers-lieu ont répondu à nos questions sur les enjeux de la démarche et les perspectives d'avenir du tiers-lieu.

INTERVIEW

Comment la PIAC participe-t-elle à la redynamisation du centre-ville Carvinois ?

À l'initiative de la Ville de Carvin, nous venons de recruter un manager d'activités Commerce. Financé par la collectivité, il est salarié de l'association Mille et Un Commerce et œuvrera au soutien de l'activité commerciale et artisanale de la ville en collaboration avec le Manager tiers-lieu.

L'engagement d'Activ' - association des commerçants de Carvin - dans le projet permet aussi de rendre les actions d'animations de la PIAC efficientes et ciblées en fonction des besoins réels. L'évolution de l'urbanisme du centre-ville est aussi au cœur du projet, l'ouverture de la rue commerçante sur les extérieurs de la PIAC est par exemple un projet en cours de construction.

En quoi l'offre se démarque-t-elle des autres pépinières présentes sur le territoire ?

Notre ambition est de faire du tiers-lieu de Carvin un cœur battant qui viendrait intensifier les relations entre les parties prenantes de la ville et du territoire pour créer un climat propice au commerce, à l'artisanat, à l'innovation et à l'inclusion sociale. Il y a une véritable zone blanche en la matière sur le territoire de la CAHC et à l'inverse, les territoires voisins font montre d'un plus grand dynamisme vis-à-vis des espaces de coworking et des tiers-lieux. La problématique qui se pose au territoire carvinois est d'assurer une dynamique sociale et économique propre tant au niveau de son territoire administratif que son territoire d'attractivité et en lien avec une dynamique commerciale et artisanale, c'est ce à quoi nous essayons d'œuvrer avec la PIAC en apportant des solutions d'accueil, de rencontre, de travail, d'innovation et de rayonnement pour les commerçants du territoire.

Quelle typologie de structures/projets ciblez-vous particulièrement au sein du tiers-lieu ?

La PIAC a la volonté de soutenir tous les projets ou initiatives de nature innovante ou créatrice. De manière délibérée, la pépinière ne se pose pas de limite concernant la nature des initiatives puisque le tiers-lieu a des enjeux de natures diversifiées.

Nous privilégions en revanche les projets ou les entreprises qui donnent un sens à la cité et peuvent devenir un maillon du moteur de redynamisation. Nous recherchons pour ce faire la fibre de coopération dans les structures hébergées. C'est-à-dire qu'à notre niveau nous apportons un soutien et un accompagnement et que nous attendons en retour un engagement et un investissement dans la vie du tiers-lieu.

Nicolas Muyor
Manager du tiers-lieu

En ce qui concerne le mode de fonctionnement, nous souhaitons mettre en place une gouvernance participative sur la base d'une cotisation annuelle qui permet l'adhésion à l'association Mille et Un Commerce et devenir ainsi acteur du projet. Cette cotisation permettra aux adhérents de bénéficier d'un pack avantage pour utiliser les services du tiers-lieu.

Quelle stratégie adoptez-vous pour le développement du volet ESS de la PIAC ? Avec quels acteurs ?

Nous souhaitons accueillir au sein du tiers-lieu, un maximum d'évènements en lien avec l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). La PIAC est membre du PTCE Émergence (pôle territorial de coopération économique) d'Hénin-Carvin dont l'un des objectifs est de contribuer à l'animation, à la sensibilisation et à la vulgarisation de l'ESS.

Le PTCE s'est doté d'un animateur qui est régulièrement accueilli au tiers-lieu, ce qui lui permettra de travailler directement en lien avec le Manager Commerce et le Manager Tiers-Lieu. La PIAC accompagne aussi actuellement deux projets ESS sur Noyelles-Godault et Montigny-en-Gohelle.

Quelles sont vos perspectives d'avenir pour ce lieu ? De nouveaux projets sont-ils en réflexion ?

À terme, notre volonté est de créer une offre pertinente sur le territoire et de mettre en réseau les différents projets de tiers-lieux (projets en cours sur Noyelles-Godault et Montigny-en-Gohelle). Carvin pourrait clairement jouer un rôle précurseur au sein de la Communauté d'Agglomération en impulsant une dynamique d'espaces de type tiers-lieux et en articulation avec les autres initiatives communautaires.

Sur les futurs projets, la priorité établie est portée sur l'urbanisme de la ville de Carvin. La percée prochaine vers la rue commerçante permettra de créer une connexion directe et facilitée entre le centre-ville, la PIAC et la médiathèque et son FABLAB. Un parking sera aménagé et une signalétique mise en place.
Dans un second temps, le terrain situé face à la PIAC va recevoir des cellules commerciales éphémères pour tester et développer des concepts portés par les commerçants et les artisans du territoire.

Alexandre Blondeel,
Manager Activité Commerce

© PIAC

Espace de coworking

CONTACT

Nicolas MUYOR,
Manager Tiers-lieu

MAIL
nicolas@piac.tech

TÉL.
06 38 45 66 05

ADRESSE DU SITE
24 Rue des Lilas, 62220 Carvin

SITE INTERNET
piac.tech

Projet nominé

© Terre de liens

Chantier de plantation participative dans la zone maraîchère située au Sud de la future Écocité, sur laquelle s'est installé Jonathan Betermier, maraîcher bio.

L'Écocité du 8 /

Ville de Loison-sous-Lens

© Pôle Métropolitain de l'Artois

Accompagnement du projet d'Écocité par Jean-Louis Subileau en 2014

L'ÉCOCITÉ DU 8 /
VILLE DE LOISON-SOUS-LENS

REPÈRES

THÉMATIQUES
Ville éco-responsable / aménagement du territoire

PORTEUR DU PROJET
Ville de Loison-sous-Lens

PARTENAIRES ET SOUTIENS
CALL / CD2E / Agence de l'eau / CD62

LOCALISATION
Cité 8 au nord de la commune de Loison-sous-Lens, à l'interface des équipements publics et de l'usine ARKEMA

AGGLO CONCERNÉE
CALL

CHIFFRES-CLÉS
Un périmètre de ZAC de 10 ha, une zone maraîchère biologique de 2,5 ha, 50% de la nouvelle voirie dédiés aux modes de déplacements doux

CALENDRIER
- Dossier de création de ZAC approuvé en 2014 ;
- Première procédure de désignation d'un aménageur infructueuse en 2015 ;
- Développement de la zone maraîchère de production biologique avec "Terres de Liens" et installation d'un maraîcher bio en 2019 ;
- Appel d'offre pour le choix d'un aménageur lancé le 12 octobre 2022, lancement des travaux prévu pour 2025.

PROJET

La commune de Loison-sous-Lens s'est engagée dans un ambitieux projet de renouvellement urbain au cœur de la Cité 8. Le projet d'éco-quartier est guidé par des principes transversaux fondés sur :

- le renforcement des continuités paysagères et écologiques via le site de maraîchage bio au nord du site et le futur parc central linéaire en bordure ouest du site ;
- la création d'une centralité mettant en lien les équipements, le parc de loisirs et le nouveau quartier ;
- l'animation urbaine du quartier (logements, équipements, espaces publics végétalisés, commerces et activités artisanales) ;
- le projet permettra également de reconnecter les quartiers résidentiels entre le nord et le sud de la commune et de développer un programme de logements capable de répondre au développement démographique de la commune.

La Ville prévoit d'implanter 180 logements répartis en deux phases, le tout dans un projet global de réaménagement des espaces publics et de déploiement de nouveaux équipements permettant de répondre aux besoins endogènes de la commune (nouveau groupe scolaire, crèche, implantation de commerces, services à la personne...). Une cantine a déjà été créée par la municipalité

ILS VOUS PARLENT DE LEUR PROJET

Didier Sadowski, directeur général des services de la Ville de Loison-sous-Lens et **Serge Ravaux**, chef de projet renouvellement urbain, nous ont détaillé les ambitions autour du projet.

INTERVIEW

Une partie du projet est aujourd'hui cultivée en partenariat avec Terres de Liens : quels sont les bénéfices d'intégrer l'agriculture à un projet d'aménagement ?

Didier Sadowski : *L'existence de cette zone maraîchère est l'un de nos principaux atouts. Actuellement, la cantine est reliée en circuit très court à la zone maraîchère, à peine 50 mètres. Nous avons donc des commandes régulières qui alimentent la cantine, et nous permettent de proposer une assiette de production locale, fraîche et de bonne qualité. C'est aussi un projet qui relève du système alimentaire territorial durable, nous avons obtenu différents labels comme "ecocert en cuisine" et "territoire bio-engagé".*

Serge Ravaux : *Quand nous avons consulté les habitants il y avait toujours cet élément historique qui revenait : les travailleurs qui allaient à la mine cultivaient leurs propres légumes. Nous avons souhaité y répondre dans le projet. Il y a une bonne appropriation par les habitants et une relation d'entraide s'est développée entre eux et le maraîcher. Peu à peu, ils découvrent un mode de production différent, bio, avec des légumes anciens et se l'approprie.*

Pour quelles raisons avez-vous souhaité intégrer la société civile dans l'élaboration du projet ?

S.R. : *Cela a été une préoccupation des élus dès le départ. Nous avons commencé la démarche très tôt sur les thématiques se déplacer, habiter, se chauffer pour faire des propositions concrètes et travailler sur ce qui fonctionne ou pas dans la cité actuelle, et comment l'Écocité peut apporter des réponses. Nous souhaitons rester pour la suite dans un mode de gouvernance qui permette aux représentants d'associations et d'habitants de donner leur avis et d'être en interface avec ce que le futur aménageur pourra proposer.*

D.S. : *Au sujet des chantiers participatifs, nous sommes passés par les écoles, pour solliciter les parents, les enfants pour venir planter la périphérie de la zone maraîchère. Il y a plusieurs ateliers comme ça avec "Canopée reforestation". Cette dynamique avait aussi pour objectif d'assurer des alliés pour le maraîcher puisque cela redéveloppe une biodiversité avec les insectes et permet d'éviter l'apport agrochimique dans la terre.*

Quelles sont vos ambitions en termes de qualité de vie et d'habitat ?

S.R. : *Vivre dans un quartier c'est aussi pouvoir aspirer à avoir des lieux de rencontres, de détente à proximité. D'où la volonté de créer des espaces publics et de loisirs intéressants. C'est pour cela que nous avons voulu intégrer un liaisonnement vert Nord-Sud entre l'Eurovélo 5 et les Berges de la Souchez au sud. L'objectif est que ce lien vert soit support de mobilité douce, de biodiversité, et qu'il puisse traiter des problématiques par exemple de gestion de l'eau à travers les noues.*
Nous souhaitons développer des équipements publics le long de cette trame verte, par exemple un "pôle scolaire" permettant notamment de sécuriser la dépose à l'école maternelle et d'éviter l'engorgement de la rue Devouges. Il y aussi la volonté de créer des lieux pour les personnes âgées porteurs de handicaps, adaptés et en lien avec les activités de l'école et la zone maraîchère pour travailler le lien intergénérationnel.

D.S. : *La Ville dispose également, attenante à la cantine, d'une chaufferie biomasse alimentée en pellets, que l'on souhaiterait raccorder à l'école et à la future école. Une restructuration du réseau de chaleur urbain de Lens engage sa connexion avec celui de Liévin, et la CALL a retravaillé le schéma directeur de réseau, avec à la clef, peut-être, une possibilité d'avoir également un raccordement au réseau de chaleur pour Loison-sous-Lens, en bout de chaîne.*

Quelles sont pour vous aujourd'hui les priorités principales pour la création de ce futur quartier ?

S.R. : *Une priorité est d'assurer une bonne isolation et d'éviter les passoires énergétiques dans les lots libres. Aujourd'hui on est RE 2020, avec une approche biosourcée intéressante, une démarche carbone sur l'analyse du cycle de vie totale des matériaux, approche déjà intégrée pour la construction de la cantine. Nous visons l'excellence et nous aimerions pouvoir bénéficier sur ce point d'un architecte conseil. Il y a bien sûr toujours un jeu d'équilibre à trouver entre le volet économique et qualitatif environnemental, et la cohérence architecturale. Le projet est adossé à un cahier des charges, une charte environnementale avec un certain nombre de préconisations, qui contraignent mais qui garantissent que ce que l'on a mis dans le schéma directeur soit respecté, les aménageurs le savent.*

D.S. : *Les écoquartiers aujourd'hui devraient devenir la norme et non pas l'exception. La charte environnementale devrait inspirer systématiquement chaque aménageur, que ce soit l'environnement, l'énergie, la question de l'eau, de la biodiversité, des déplacements d'eau. Le ZAN (zéro artificialisation nette) fera que demain les friches, les dents creuses seront traitées en priorité. Le rôle de l'élu sera surtout de verdir la ville, de traiter les sujets climatiques comme les îlots de chaleur, rôle qu'il n'a pas forcément toujours aujourd'hui. Cela questionne effectivement la ville de demain.*

***Serge Ravaux**,*
chef de projet renouvellement urbain,
*et **Didier Sadowski**,*
directeur général des services

© Tandem

Schéma d'organisation du site de la future Écocité

CONTACT

Serge RAVAUX,
chef de projet renouvellement urbain
à la Ville de Loison-sous-Lens

MAIL
serge.ravaux@loison-sous-lens.fr

TÉL.
03 21 70 97 53

ADRESSE DU SITE
ZAC Écocité 8 au nord de la commune de Loison-sous-Lens

SITE INTERNET
ville-loison-sous-lens.fr

Projet nominé

© Afeji Hauts-de-France

Garage solidaire, *à Courrières*

Le Garage solidaire de l'AFEJI et son pôle dédié "AFEJI Mobilités Service"/

AFEJI Hauts-de-France

LE GARAGE SOLIDAIRE,
AFEJI HAUTS-DE-FRANCE ET SON PÔLE DÉDIÉ “MOBILITÉ SERVICES”

REPÈRES

THÉMATIQUES
Mobilité éco-responsable et solidaire / ESS / insertion sociale et professionnelle

PORTEUR DU PROJET
AFEJI Hauts-de-France

PARTENAIRES ET SOUTIENS
Espace Mobilité de l’Artois / PTCE Emergence Hénin-Carvin

LOCALISATION
Zac des Chauffours, Courrières

AGGLO CONCERNÉE
CAHC

CALENDRIER
- Inauguration du garage en avril 2022
- Recrutement de salariés en insertion sur le poste “Aide mécanicien” et ouverture d’un service de location en 2022
- Stabilisation des activités socles et développement d’activités annexes en 2023

ACTIONS

Afin de répondre aux besoins des 12 QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) répartis sur 8 communes de la Communauté d’agglomération Hénin-Carvin, l’AFEJI Hauts-de-France porte la création et l’animation d’un Garage solidaire ayant pour objectif de renforcer l’accessibilité à l’emploi des publics précaires à travers 2 dimensions :

- L’accès solidaire à la mobilité visant à “répondre au besoin de mobilité des publics fragiles socialement et économiquement pour qui la mobilité représente un frein à l’emploi.”

- L’insertion professionnelle par l’embauche de publics fragilisés professionnellement en favorisant la montée en compétence et l’ancrage dans l’emploi.
  Pour ce faire, un pôle dédié “AFEJI Mobilité Services” a été créé en septembre 2021, conventionné par l’État “Ateliers et Chantiers d’insertion”. L’AFEJI développe aujourd’hui 2 types de services socles de réparation et entretiens de véhicules 4 et 2 roues (motorisés ou non), et de locations de véhicules. Des ateliers de réparation et de sensibilisation à l’entretien de son véhicule sont également proposés.

L’AFEJI s’appuie sur une grande transversalité partenariale (institutions et structures publiques, associations et structures de l’ESS, partenariats avec les fournisseurs privés et commerciaux), et bénéficie d’un soutien local autant que national. Le pôle “AFEJI Mobilités services” bénéficie du réseau et de l’expérience de l’association “AFEJI Hauts-de-France” pour répondre aux problématiques d’accès à la mobilité et à l’enjeu d’inclusion sociale, particulièrement importants sur le territoire du Pôle Métropolitain de l’Artois.

ILS VOUS PARLENT DE LEUR PROJET

Aurélie DELLYS, chargée de développement au Garage solidaire, et **Fabrice TAUPIN**, directeur du Garage solidaire, ont répondu à nos questions.

Vous portez une démarche de mobilité solidaire partagée par d'autres structures sur le territoire, quelles sont vos relations avec les autres garages solidaires ?

Nous avons des échanges avec le Garage du bassin Minier (projet labellisé Euralens) qui nous permettent de réorienter les bénéficiaires de leur secteur en cas de besoin. Nous faisons partie des mêmes réseaux Agil'ess et Mob'in HDF donc les encadrants techniques font du partage de connaissance.

Quels ont été les partenaires financiers (ou autre) du projet ?

Nous bénéficions d'une aide aux postes via le FDI avec une convention annuelle accordée par la DDETS* pour l'embauche des salariés en contrat d'insertion. À cela s'ajoute une aide du Département pour nos salariés en CDDI qui sont bénéficiaires du RSA ou qui ont moins de 26 ans.*

Nous avons aussi développé depuis l'ouverture du garage de nombreux partenariats avec les garages avoisinants pour la récupération de pièces ou de véhicules :
Cora Courrières, Auto Point Pièces Hénin-Beaumont, LDPA Loison-sous-Lens, Dephi Contrôle Carvin...

** FDI : Fond Départemental d'Insertion*
DDETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

Quels sont vos points de contact avec les bénéficiaires de vos services ?

Nous sommes dans une démarche pro-active, nous participons à différentes instances quelle que soit l'échelle, ville, agglo, région, etc. pour connaître et répondre à des besoins nouveaux. Nous sommes aussi présents sur les réseaux sociaux. Nous aimerions pouvoir ouvrir nos services en dehors de l'agglo Hénin-Carvin, voire même avec une répartition équivalente avec le Garage solidaire du bassin minier pour les habitants hors de notre secteur.

Le modèle économique des garages solidaires peut s'avérer fragile, quelles démarches sont entreprises pour compléter les revenus générés par l'activité-socle du garage ?

Nous répondons à des appels à projets comme récemment concernant des ateliers mobiles pour les QPV. Globalement, nous rencontrons plusieurs freins concernant le développement financier des activités via les appels à projets, les montants sont souvent en inadéquation avec nos projets initiaux. Les appels à projets ne couvrent généralement qu'une partie de l'action. Nous devons trouver des compléments, nous avons notamment développé des offres de prestations ouvertes à tout public, comme la pose

Fabrice TAUPIN,
directeur du Garage solidaire

et l'équilibrage de pneus ainsi que le nettoyage des véhicules.

Des projets en cours à nous partager ?

Notre service location se développe également avec à ce jour 7 véhicules, ce sont des véhicules que nous récupérons des anciennes flottes des établissements de l'association AFEJI et d'un don de Renault Le Quesnoy. Nous louons aussi des véhicules à 9 places aux collectivités et aux lycées.

Nous avons également intégré plusieurs réseaux de l'économie social et solidaire comme Agil'ess qui est le premier réseau national des garages et loueurs solidaires. Ainsi que le réseau Mob'in HDF afin d'être au cœur des acteurs de la mobilité.

Première journée d'accompagnement à la mobilité à destination des jeunes de la mission locale

© Afeji Hauts-de-France

Atelier Garage solidaire de Courrières

CONTACT

Aurélie DELLYS,
Chargée de Développement

MAIL
adellys@afeji.org

TÉL.
06 49 61 97 58

ADRESSE DU SITE
Garage Solidaire, Parc des Chauffours,
62710 Courrières

SITE INTERNET
afeji.org

L'ÉQUIPE DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS

L'équipe est constituée de trois pôles :

UN PÔLE DE DIRECTION

Benoît Brocq,
Directeur du Pôle Métropolitain de l'Artois
benoit.brocq@pm-artois.fr
-
Gilles Huchette,
Directeur délégué à l'action territoriale et à l'innovation
gilles.huchette@pm-artois.fr
-
Élodie Sénéchal,
Directrice adjointe stratégie, communication, promotion territoriale
elodie.senechal@pm-artois.fr

1/Côme De La Gorce • 2/Sonia Maciejewski • 3/Céline Dozière • 4/Élodie Sénéchal • 5/Olivier Marlière • 6/Alain Bavay • 7/Gilles Huchette • 8/Carole Segard • 9/Benoît Brocq • 10/Lucy Bizet • 11/Frédéric Boizumault

© Jean-Michel André - Pôle Métropolitain de l'Artois

UN PÔLE THÉMATIQUE

Lucy Bizet,
Chargée de mission Labels et projets
lucy.bizet@pm-artois.fr
03 21 20 50 48
-
Frédéric Boizumault,
Chargé de mission massification des projets Climat, Air, Énergie
frederic.boizumault@pm-artois.fr
03 21 20 50 46
-
Côme De La Gorce,
Chargé de mission Animation et mise en récit écotransition
come.delagorce@pm-artois.fr
03 66 98 03 17
-
Olivier Marlière,
Chargé de mission Animation Économique
olivier.marliere@pm-artois.fr
03 74 14 00 23

UN PÔLE RESSOURCES

Céline Dozière,
Responsable administrative
celine.doziere@pm-artois.fr
03 74 14 00 21
-
Carole Segard,
Gestionnaire administration, finances et commande publique
carole.segard@pm-artois.fr
03 74 14 00 20
-
Sonia Maciejewski,
Assistante de direction et administrative
sonia.maciejewski@pm-artois.fr
03 21 20 50 46

LES ÉQUIPES D'AMO QUI ACCOMPAGNENT LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DE L'ARTOIS DANS L'ORGANISATION ET LE SUIVI DU LABEL :

- UNE FABRIQUE DE LA VILLE (Jean-Louis Subileau, Erwan Roncin, Alexandra Huynh-Lenhardt, Julie Walk),
- RES PUBLICA (Frédéric Fiatte, Déborah Chauvet)

Benoît Barnoud,
expert du Cercle de qualité, en accompagnement sur le projet labellisé du Campus des Travaux Publics de Bruay-La-Buissière

Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay
Hôtel communautaire - CS 40548
100, avenue de Londres 62411 BÉTHUNE Cedex

Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin
242, boulevard Schweitzer - BP 129
62253 HÉNIN-BEAUMONT Cedex

Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
21, rue Marcel Sembat
BP65 - 62302 LENS Cedex

Département du Pas-de-Calais
Rue Ferdinand Buisson
62018 ARRAS Cedex 9

Pôle Métropolitain de l'Artois
Maison Syndicale des mineurs, 30/32 rue Casimir Beugnet 62300 LENS

investinartois.fr

polemetropolitainartois.fr

Retrouvez-nous sur